LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5365 - MERCREDI 5 JANVIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SUITE À LA GRÈVE LANCÉE PAR LE CNES

Les universités paralysées

Page 2

POURSUITE DU PROCÈS SONATRACH 1

Le fax dénonciateur de Siemens

Page 5

Tamazight officialisée et les mandats limités dans la nouvelle Constitution

DES NOUVEAUTÉS ET DES VERROUS



Ph. Riad A. / LJI

En dévoilant enfin l'avant-projet de révision de la Constitution, la présidence de la République aura voulu donner un coup double : interpeller la société dans son ensemble autour d'un projet consensuel d'abord, ensuite la mobiliser derrière de nouveaux principes pour un contrat national rénové et moderne. Pour de nombreux observateurs, les amendements apportent quelques nouveautés sans toucher aux grands équilibres institutionnels de l'Etat ou aux fondements de la République.

Pages 2 et 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

IL SERA PRÉSENTÉ AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT CE MOIS DE JANVIER

L'avant-projet de révision de la Constitution consacre le système semi-présidentiel

L'avant-projet de révision de la Constitution consacre le principe de l'alternance au pouvoir en limitant le mandat présidentiel à deux quinquennats, selon le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia.



PH. A. Riad / LJI

Au-delà de deux mandats d'une durée de cinq ans, le Président n'a plus le droit de se porter candidat aux présidentielles, selon l'article 74 de cet avant-projet de révision constitutionnelle, présenté hier à la presse par le ministre d'Etat. «C'est une disposition non révisable dans les prochaines révisions constitutionnelles», a affirmé Ouyahia à la presse lors d'une conférence. Le qualifiant de contrat social qui a inclu plusieurs partis politiques, des personnalités nationales et des associations, Ahmed Ouyahia a affirmé que le document qui sera présenté ce mois de janvier au Conseil des ministres en tant que projet de loi sera présenté au Conseil constitutionnel ; ensuite il sera soumis à l'approbation du Parlement.

Pour Ouyahia, ce document apporte pour la première fois des amendements qui accordent des considérations importantes au pouvoir législatif et assure son contrôle sur le gouvernement. Il s'est référé à l'article 77 de ce document, qui stipule que la majorité parlementaire sera consultée par le président de la République pour la nomination du Premier ministre.

Ce dernier, stipule l'article 80, est tenu de présenter au Parlement le plan d'action de son gouvernement pour approbation et d'adopter le plan d'action à la lumière des débats, en concertation avec le président de la République. En cas de non-approbation du plan d'action du gouvernement par l'assemblée, le Premier ministre présente alors la démission du gouvernement au Président de la République (article 81).

Selon ce document remis à la presse, le Président nomme alors le Premier ministre selon les mêmes modalités, mais au cas où l'assemblée rejette une nouvelle fois le plan d'action du gouvernement, elle est dissoute de plein droit et c'est le gouvernement qui doit gérer les affaires courantes avant l'élection d'une nouvelle assemblée dans un délai maximal de trois mois. Dans l'article 84, le gouvernement doit présenter annuellement à l'Assemblée populaire nationale une déclaration de politique générale, qui donne lieu à débat sur l'action du gouvernement.

Concernant la crédibilité des élections, le directeur de cabinet de la présidence de la République a évoqué la mise en place d'une haute instance indépendante de surveillance des élections présidée par une personnalité indépendante.

Elle regroupera des magistrats et des compétences indépendantes choisies par la société civile. «Le Conseil devra veiller à la transparence des élections en examinant les recours qu'il reçoit sur les résultats provisoires des élections législatives et présidentielles», a-t-il souligné, en ajoutant que la commission pourra également former les cadres des partis politiques en matière de contrôle des élections.

L'indépendance de l'instance judiciaire

Sur le volet judiciaire, l'avant-projet de révision de la Constitution, présenté par le ministre d'Etat, consacre selon lui l'indépendance du pouvoir judiciaire et attribue sa garantie au président de la République. L'avant-projet consacre le principe selon lequel «le juge n'obéit qu'à la loi» et qu'il «est protégé contre toute forme de pression, intervention ou manœuvre de nature à nuire à l'accomplissement de sa mission ou au respect de son libre arbitre».

Le document stipule, en outre, que toute intervention dans le cours de la Justice «est proscrite» et que le juge «doit se prémunir de toute attitude susceptible de porter atteinte à son impartialité».

En matière pénale, l'avocat «bénéficie de garanties légales qui lui assurent une protection contre toute forme de pression et lui permettent le libre exercice de sa profession, dans le cadre de la loi». Selon Ouyahia, le projet de révision de la Constitution vient consacrer le principe de toutes les libertés, y compris celle de manifester de manière «pacifique». Il a ajouté qu'à travers 47 willayas, où les manifestations se déroulaient sereinement, jamais l'une d'elles n'a été interdite, relevant qu'une fois ces manifestations organisées à Alger, «les gens avaient tendance à verser dans la casse, profitant ainsi de la présence de la presse».

Le ministre d'Etat a tenu à souligner que cet avant-projet de révision de la Constitution ne change pas la Constitution algérienne mais l'enrichit. Il a rappelé que le pays a déjà porté des amendements à la Loi fondamentale et qu'il s'agit d'une pratique courante même dans les pays européens.

Z. M.

TAMAZIGHT CONSACRÉE LANGUE OFFICIELLE DANS LA NOUVELLE CONSTITUTION

Le poste de vice-président évacué

LE POSTE de vice-président, un certain moment évoqué avec insistance n'a pas été porté dans la mouture finale du projet de révision de la constitution communiqué à la presse hier à l'issue de la conférence de presse du directeur du cabinet de la Présidence de la République Ahmed Ouyahia. Le poste qui n'existe pas mais dont on a tellement parlén'a pas été envisagé par les rédacteurs de la mouture de la Loi fondamentale.

On a longtemps évoqué le scénario de la mise en place de la vice-présidence mais celle-ci si elle devait être retenue consacrerait le régime présidentiel en rupture avec les équilibres entre les deux têtes de l'exécutif (La présidence et le gouvernement). Or le président Bouteflika a décidé de mettre une croix définitive sur cette disposition pour éviter une concentration des pouvoirs entre les mains de la Présidence et par conséquent, limiter les prérogatives du gouvernement voire du parlement. Il s'agit pour lui d'assurer une gouvernance basée sur une participation plus large la société de voire l'opposition à travers le parlement et le gouvernement. La première constitution née du coup de force de Ahmed Ben Bella a bel et bien intégré le poste de vice-président occupé à l'époque par Houari Boumediene.

Ce dernier, fort de sa position de n° 2 de l'Etat Ben Bella n'a pas attendu trop longtemps pour chasser du pouvoir via un coup d'Etat. L´expérience n´a pas été renouvelée par ses successeurs qui n´ont vraisemblablement pas vu l´utilité d´un poste de responsabilité dans l´architecture de l´Etat algérien.Si la langue Tamazigh a été consacrée langue nationale et officielle à travers l'article 3 bis de la nouvelle mouture elle demeure néanmoins sujette à toute modification ou révision si d'avis un président de la république ou le Parlement décident d'une autre réforme.

En effet l'article 178 du projet de révision de la constitution a omis d'intégrer la langue amazighe parmi les dispositions non-révisables en vertu de cet article 178 de la Constitution.Celles non sujettes à une modification ou révision sont le caractère républicain de l'Etat à l'ordre démocratique, basé sur le multipartisme à l'Islam, en tant que religion d'Etat à l'Arabe, comme langue nationale et officielle aux libertés fondamentales, aux droits de l'homme et du citoyen à l'intégrité et à l'unité du territoire national à l'emblème national et à l'hymne national en tant que symboles de la Révolution et de la République et au fait que le Président de la République est rééligible une seule fois.En effet toute révision constitutionnelle ne peut porter atteinte à ces constantes.

Le FLN a perdu gros dans cette bataille puisque sa principale revendication à savoir la restauration du poste de Chef de gouvernement issu de la majorité parlementaire n'a pas été retenue. Selon le projet de constitution c'est le président de la république qui nomme le Premier ministre après avoir consulté la majorité parlementaire, et met fin à ses fonctions (art 77). Le président de la République nomme les membres du gouvernement après consultation du Premier ministre.

Le gouvernement élabore son plan d'action et le présente en Conseil des ministres puis le soumet à l'approbation de l'Assemblée nationale. Celle-ci ouvre à cet effet un débat général. Sur ce point le projet de constitution reste vague sur le programme que le gouvernement doit mettre en œuvre. Il est dit simplement que le Premier ministre exécute et coordonne le plan d'action adopté par l'Assemblée nationale. S'agit-il du programme présidentiel ou de celui de la majorité parlementaire ? Et si c'est l'opposition qui gagne les élections législatives quel serait alors le plan d'action retenu ? Il est dit ensuite que le Premier ministre peut adapter ce plan d'action, à la lumière de ce débat, en concertation avec le Président de la République. C'est la porte ouverte à une cohabitation de fait avec l'opposition. Ce cas de figure a-t-il les chances d'exister un jour ? En cas de non approbation du Plan d'action du gouvernement par l'Assemblée nationale, le Premier ministre présente la démission du gouvernement au Président de la République. Celui-ci nomme à nouveau un Premier ministre selon les mêmes modalités. Si l'approbation de l'APN n'est de nouveau pas obtenue, celle-ci est dissoute de plein droit. Le gouvernement en place est maintenu pour gérer les affaires courantes, jusqu'à l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale qui doit intervenir dans un délai maximal de trois (3) mois. Enfin le gouvernement doit présenter annuellement à l'Assemblée, une déclaration de politique générale. La déclaration de politique générale donne lieu à débat sur l'action du gouvernement. Ce débat peut s'achever par une résolution. Il peut également donner lieu au dépôt d'une motion de censure par l'Assemblée nationale. Le Premier ministre peut demander à l'Assemblée nationale un vote de confiance. Si la motion de confiance n'est pas votée, le Premier ministre présente la démission du gouvernement.

Hocine Adryen

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Les principales nouveautés

En dévoilant enfin l'avant-projet de révision de la Constitution, la présidence de la République aura voulu donné un coup double : interpeller la société dans son ensemble autour d'un projet consensuel d'abord, ensuite la mobiliser derrière de nouveaux principes pour un contrat national rénové et moderne.



A. Ryad/LJI

Pour de nombreux observateurs, les amendements apportent quelques nouveautés sans toucher aux grands équilibres institutionnels de l'Etat ou aux fondements de la République.
En plus de l'introduction de tamazight comme langue nationale et officielle, il est également prévu la création d'une académie algérienne de la langue amazighe, chargée de réunir les conditions de promotion de cette langue ; le projet réinstaure la limitation des mandats pour le président de la République. L'article 74 indique que le Président ne serait rééligible qu'une seule fois, comme ce fut le cas avant l'amendement de la Constitution en 2008. Plus loin encore, l'avant-projet mentionne dans son article 178 que «toute révision constitutionnelle ne peut porter atteinte au fait que le président de la République est rééligible une seule fois». Sur le plan institutionnel, des modifications ont été apportées, comme l'article 88 qui parle des cas «d'empêchement ou de décès du président de la République «en augmentant le nombre des jours de 45 à 90», qui permettront au président du Conseil de la nation d'assumer la charge présidentielle jusqu'à la tenue des élections présidentielles. D'ailleurs, de nouveaux dispositifs ont été introduits dans cette révision, notamment dans le chapitre concernant «l'éligibilité à la Présidence» avec des conditionnalités liées à la nationalité d'origine du candidat ou de son conjoint, et à la résidence sur le territoire national.
L'article 89 prévoit qu'en cas de retrait de l'un des deux candidats retenus pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, l'opération électorale «se poursuit sans prendre en compte ce retrait, sauf s'il y a un décès ou un empêchement légal».
Cependant, c'est sur le plan des libertés et de la consolidation de la pratique démocratique que les observateurs attendaient quelques changements. L'article 41 bis prévoit le renforcement des libertés individuelles, notamment la liberté de manifestation pacifique, garantit la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et sur les réseaux d'information, qui «n'est restreinte par aucune forme de censure préalable, bien que cette diffusion des informations et des idées, des images et des opinions reste tributaire du «respect des constantes et des valeurs religieuses, morales et culturelles de la Nation». Pour les observateurs, on a relevé que le délit de presse ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté.
Au sujet du renforcement des droits des partis politiques, l'article 42 bis stipule que ces partis bénéficient de «la liberté d'opinion, d'expression et de réunion, d'un temps d'antenne dans les médias publics proportionnel à leur représentativité au niveau national», d'un «financement public en rapport avec leur représentation au Parlement, ainsi que de «l'exercice du pouvoir aux plans local et national à travers l'alternance démocratique».
D'ailleurs, certaines revendications de l'opposition ont été prises en charge dans cet avant-projet de révision, comme le renforcement des droits de l'opposition parlementaire, à travers plusieurs actions, comme la saisine du Conseil constitutionnel élargie désormais vers les groupes parlementaires, et la représentation appropriée dans les organes des deux chambres du Parlement, voire dans le contrôle de l'action du gouvernement.
Dans la foulée, une disposition a été introduite pour lutter contre le nomadisme politique qui fait des ravages ces dernières années, en instituant carrément la déchéance du mandat pour un élu affilié à un parti politique. Le gouvernement est obligé, selon l'article 84, de présenter annuellement au Parlement la déclaration de politique générale, de même qu'il est prévu que le recours aux ordonnances législatives sera limité aux seuls cas d'urgence durant la vacance parlementaire. De plus, le chef de l'Etat devra consulter la majorité parlementaire pour la nomination du Premier ministre (article 77).
Concernant les élections, il est institué, comme promis par Bouteflika, la création d'une haute instance indépendante de surveillance des élections et l'obligation de mettre la liste électorale à la disposition des candidats, deux mesures revendiquées depuis longtemps par l'opposition politique.
S'agissant de la Justice, il est prévu la «constitutionnalisation du Conseil national des Droits de l'Homme» et le renforcement de l'autonomie du Conseil supérieur de la magistrature. Enfin, il faut signaler que le projet évoque clairement la notion de parité homme-femme et la promotion de la femme aux responsabilités dans les institutions et les administrations publiques et dans les entreprises.

H. R.

Les principales nouveautés dans la mouture de la Constitution

ARTICLE 3 bis : Tamazight est également langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est créé une Académie algérienne de la langue Amazighe, placée auprès du Président de la République. L'Académie qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de promotion de Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle. Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique.

ARTICLE 41 ter : La liberté de la presse écrite, audiovisuelle et sur les réseaux d'information est garantie. Elle n'est restreinte par aucune forme de censure préalable. Cette liberté ne peut être utilisée pour attenter à la dignité, aux libertés et aux droits d'autrui. La diffusion des informations, des idées, des images et des opinions en toute liberté est garantie dans le cadre de la loi et du respect des constantes et des valeurs religieuses, morales et culturelle de la Nation. Le délit de presse ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté.

ARTICLE 54 bis : L'Etat encourage la réalisation des logements.
L'Etat oeuvre à faciliter l'accès des catégories défavorisées au logement.

ARTICLE 77 : Outre les pouvoirs que lui confèrent expressément d'autres dispositions de la Constitution, le Président de la République jouit des pouvoirs et prérogatives suivants : (5) il nomme le Premier ministre la majorité parlementaire consultée, et met fin à ses fonctions.

ARTICLE 79 : Le Président de la République nomme les membres du Gouvernement après consultation du Premier ministre. Le Premier ministre coordonne l'action du Gouvernement. Le Gouvernement élabore son plan d'action et le présente en Conseil des Ministres.

ARTICLE 100 ter : Est déchu de plein droit de son mandat électif l'élu de l'Assemblée Populaire Nationale ou du Conseil de la Nation, affilié à un parti politique, qui aura volontairement changé l'appartenance sous l'égide de laquelle il a été élu. Le Conseil constitutionnel saisi par le Président de la Chambre concernée déclare la vacance du siège. La loi détermine les modalités de son remplacement. Le député qui aura démissionné de son parti ou en aura été exclu, conserve son mandat en qualité de député non affilié.

ARTICLE 166 : Le Conseil constitutionnel est saisi par le Président de la République, le Président du Conseil de la Nation, le Président de l'Assemblée Populaire Nationale ou le Premier ministre. Il peut être saisi également par cinquante (50) députés ou trente (30) membres du Conseil de la Nation.
L'exercice de la saisine énoncée aux deux alinéas précédents ne s'étend pas à la saisine en exception d'inconstitutionnalité énoncée à l'article 166-bis ci-dessous.

ARTICLE 170 ter : Il est créé une Haute instance Indépendante de Surveillance des élections. Elle est présidée par une Personnalité nationale qui est nommée par le Président de la République, après consultation des partis politiques. La Haute Instance dispose d'un Comité permanent et déploie ses autres membres dès la convocation du corps électoral. La Haute Instance est composée à parité :
- de magistrats proposés par le Conseil Supérieur de la Magistrature, nommés par le Président de la République ;
- et de compétences indépendantes choisies parmi la société civile, nommées par le Président de la République.
La Haute instance veille à la transparence et à la probité des élections présidentielles, législatives et locales, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin.
Le Comité permanent de la Haute Instance veille notamment :
- à la supervision des opérations de révision des listes électorales par l'administration ;
- à la formulation de recommandations pour l'amélioration du dispositif législatif et réglementaire régissant les opérations électorales ;
- à l'organisation de cycle de formation civique au bénéfice des formations politiques, sur la surveillance des scrutins et la formulation des recours.
La loi organique précise les modalités d'application du présent article.

ARTICLE 178 : Toute révision constitutionnelle ne peut porter atteinte : (8) au fait que le Président de la République est rééligible une seule fois.

MÉDÉA

La Chambre de commerce et d'industrie honore les anciens commerçants et industriels de la wilaya

D'ANCIENS commerçants, artisans et industriels de la wilaya ont été honorés par la Chambre de commerce et d'industrie(CCI) de Médéa, au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part de nombreux invités et des représentants de l'administration.
Les organisateurs ont voulu ainsi gratifier les nombreux hommes porteurs de projets, qui ont eu l'audace de créer des activités et de les pérenniser, en dépit des conjonctures économiques et difficultés rencontrées, notamment pendant la colonisation.
La CCI de Médéa a remis des trophées à une vingtaine d'hommes, choisis parmi les plus anciens opérateurs exerçant dans les différents secteurs économiques depuis le début du siècle dernier.
Ayant commencé son commerce de quincaillerie en 1917, Ould Ramoul, dont la boutique est toujours ouverte et tenue par ses descendants (3e génération), a été honoré à titre posthume, en présence des autorités et d'hommes d'affaires. Des fabricants de boissons, de chaussures, des industriels, des imprimeurs ainsi que des entrepreneurs du BTPH exerçant depuis les années 1950 et 1960 ont également été félicités par des responsables de la CCI, et ce au cours d'un dîner offert en leur honneur.
Pour le président de la Chambre de commerce et d'industrie, A. Hadef, la cérémonie est venue «couronner le plan d'action de l'année 2015. C'est un événement qui a pour objectif d'exprimer de la reconnaissance à tous ceux qui ont consenti des efforts pendant des décennies, parmi nos industriels et commerçants, pour le développement économique de la wilaya». En plus de la symbolique de l'événement, la présence des autorités et des opérateurs a permis la rencontre des décideurs et des entrepreneurs, afin de favoriser les échanges dans la perspective d'imprimer un essor économique soutenu à la région et de souligner le mérite de ceux qui ont contribué à la création de postes d'emploi. L'idée unanimement partagée par tous les présents est que tout événement de cette dimension représente une opportunité qui permet de réunir les différentes générations parmi les promoteurs ainsi que les opérateurs des secteurs publics et privés. Ils ont aussi exprimé leur reconnaissance au patron de l'entreprise de BTP et logistique, A. Hadef, pour avoir bien voulu sponsoriser l'événement, en appelant à sa perpétuation et à sa tenue à chaque fin d'année.

N. B.

SELON LE SG DU CNES

Les universités paralysées par la grève

Le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) a entamé hier une grève de trois jours dans l'ensemble des universités du pays pour réclamer la prise en charge, par la tutelle, des problèmes et des revendications des enseignants.



DR

Ces derniers ont été nombreux hier à répondre à l'appel de leur base, selon Abdelmalek Rahmani, secrétaire général. Contacté par nos soins, le syndicaliste s'est dit satisfait de la participation massive des enseignants au débrayage et que «l'appel à la grève ait reçu un écho positif», a-t-il estimé. Et d'ajouter : «Toutes les universités ont suivi le mot d'ordre de 3 jours de grève à l'échelle nationale. Nous espérons que la mobilisation sera pareille pour les deux journées restantes». M. Rahmani a tenu à rappeler les conditions lamentables que connaissent les universités et les enseignants.
Il a affirmé que «le CNES a opté pour la grève après avoir épuisé toutes les voies du dialogue et du règlement à l'amiable des problèmes du secteur qui traînent depuis des années», a-t-il expliqué. Notre interlocuteur a déclaré avoir reçu hier une invitation au dialogue de la part de la tutelle. «J'espère que les véritables questions concernant les problèmes du secteur seront posées par les responsables», a-t-il souhaité. «Nous voulons des actes et non des discours soyeux et triomphalistes du ministre de tutelle», a-t-il ajouté, tout en évoquant la dégradation des conditions socioprofessionnelles dans lesquelles se trouvent aujourd'hui les enseignants universitaires. «Notre action est perçue par les enseignants comme un signal d'alarme à l'adresse de leurs responsables», a affirmé le SG du CNES, qui a dénoncé «le mutisme de la tutelle à l'égard des revendications des enseignants, maintes fois réitérées mais jamais concrétisées».
Concernant la suite du mouvement de protestation, le syndicat a annoncé la tenue d'une réunion de son conseil national le 8 janvier, à l'issue de laquelle sera connue la suite à donner à l'action de protestation déclenchée. Il sera aussi question de connaître la position du CNES sur la conférence portant sur le système LMD, sachant qu'il n'a pour le moment fait aucune proposition dans ce sens.
S'agissant des revendications du CNES, ce dernier exige de la tutelle «la revalorisation du salaire de base et du régime indemnitaire, la prise en compte de l'expérience professionnelle sur le plan pédagogique dans l'évolution de la carrière des enseignants et la généralisation de la prime dite de zone à toutes les universités». Le syndicat appelle également à «l'annulation de l'habilitation universitaire» pour les détenteurs d'un doctorat ès sciences et au «maintien des mêmes conditions d'accès que les détenteurs d'un doctorat d'Etat pour le passage au grade de professeur».
Le CNES revendique également «l'accélération des projets de logements de fonction qui connaissent des retards que rien ne peut justifier ainsi que l'inscription de nouveaux projets au profit des universités».
A travers ce mouvement de protestation, le CNES appelle surtout à l'ouverture d'un dialogue «sérieux et responsable au double plan local et national pour la prise en charge intelligente et efficiente des problèmes et des revendications des enseignants, «conformément à la plate-forme de revendications formulée par les instances locales et nationales du CNES ».

Lynda Louifi

HAUSSE DES PRIX

Citoyens et transporteurs haussent le ton à Béjaïa

POUR PROTESTER contre la hausse des prix du transport décidée par les transporteurs desservant leur village, les habitants du village d'Ighzer Ouftis dans la commune de Darguina (est de la wilaya de Béjaïa) ont procédé dans la matinée d'avant-hier à la fermeture du chemin communal reliant le chef-lieu de la municipalité à leur hameau.
Les protestaires ont coupé également la RN 9 reliant Béjaïa à Sétif en début d'après-midi pendant quelques heures avant de surseoir à leur action suite à la décision prise par les transporteurs de maintenir, provisoirement, les anciens tarifs. La décision de revenir aux anciens tarifs a été prise suite à une réunion entre les protestataires et plusieurs autres parties, dont les syndicats de l'UGCAA et l'UNTA. la Direction des transports, l'APC, le chef de daïra, etc. Une réunion qui a porté sur les discussions qui ont, antérieurement, eu lieu entre l'UGCAA et le ministère des Transports au sujet d'un certain nombre de mesures d'allègement en faveur des transporteurs sur proposition du syndicat.
Celles-ci ont tourné sur la réduction des impôts entre 40 et 50% en faveur des transporteurs urbains et autres interurbains et interwilayas, la réduction des impôts de 60% en faveur des transporteurs des zones rurales, la suppression de la vignette automobile pour ces derniers et la réduction de son tarif pour les autres catégories de transporteurs. Des propositions pour lesquelles un accord a été signé entre l'UCAA et le ministère des transports. Les transporteurs ont été convaincus avant-hier d'attendre l'entrée en vigueur de ces nouvelles mesures pour voir s'il y a lieu de réagir ou pas.
Pour leur part, les Transporteurs de marchandises vers plusieurs wilayas du pays à partir du Port de Béjaïa ont décidé d'augmenter leurs tarifs 35% aussi. Et pour forcer la tutelle à accepter cette décision, ils ont observé, hier, une action de protestation qui consiste en un débrayage. Pour ce faire aussi, ils ont transmis leurs doléances au wali, à la Direction des transports et à la Sûreté de wilaya. «Cette décision d'ajuster nos tarifs de 35 % est logique après la majoration opérée sur les prix de lubrifiants et carburants dans la loi des finances 2016», a soutenu, Hakim Ikhlef représentant des transporteurs de marchandises hier sur la Radio locale. Et d'ajouter: «Nous attendons la réponse des autorités pour décider des suites à donner à notre mouvement». Et de poursuivre : « Nous avons augmenté les prix selon le kilométrage ».
De leurs côtés des citoyens estiment que les prix des légumes secs n'ont pas été augmentés. Par contre d'autres prouvent le contraire. Deux avis contradictoires qui trouvent leur raison d'être dans le manque de contrôle et l'absence de régulation du marché.

N. Bensalem

C'EST LE PREMIER DU GENRE À L'ÉCHELLE NATIONALE

Saidal inaugure le centre national de bioéquivalence

LE CENTRE national de bioéquivalence relevant du groupe Saidal, premier du genre à l'échelle nationale, a été inauguré hier à Alger par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, en présence de cadres des secteurs sanitaire et industriel. La mission du centre consistera à réaliser des études sur la bioéquivalence et l'efficacité des médicaments génériques par rapport aux princeps, a affirmé le PDG du groupe Saidal, Mohamed Hamouche.
Le centre assumera cette mission en collaboration avec le ministère de la Santé, notamment le Centre national de contrôle des produits pharmaceutiques de Dely Brahim. Une fois opérationnel, le centre réalisera deux études avant d'élargir son activité, à l'avenir, à 20 études par an, ajoute le même responsable.
M. Hamouche a, d'autre part, indiqué que le centre effectuera des études de bioéquivalence sur trois types de médicaments génériques produits par Saidal, notamment ceux destinés à certaines maladies répandues en Algérie, avant d'élargir son activité à d'autres médicaments produits par des opérateurs pharmaceutiques nationaux. Les activités du centre de bioéquivalence du groupe contribueront à promouvoir le produit national, à encourager la production de médicaments génériques en Algérie et à réduire la facture d'importation de médicaments.

R. N.

POURSUITE DU PROCÈS SONATRACH1

LE FAX DÉNONCIATEUR DE SIEMENS À SONATRACH

Zenasni Ben Omar, ex-cadre dirigeant de la Sonatrach : « Sur un marché de 688 millions de dollars, Chakib Khelil a suggéré d'atténuer le pourcentage à 12,5% ! »


DR

Le procès des ex-cades et ex-fonctionnaires du géant pétrolier national impliqués dans l'affaire dite Sonatrach 1 en était à son huitième jour, riche, hier, en déclarations concernant le premier groupe composé de huit prévenus inculpés pour plusieurs chefs d'accusation entre autres création d'une association de malfaiteurs et dilapidation de deniers publics.

L'un des principaux accusés dans ce scandale financier qui a secoué la Sonatrach au début des années 2000, à savoir l'ex-PDG Belkacem Boumediene n'a pu répondre aux questions du représentant du parquet général Boudräa Abdelaziz qui, pour la première fois, a exhibé un document qui se trouvait dans les cartons des pièces à conviction étalées sur le pupitre du tribunal, à savoir un fax qu'a adressé la société Siemens à la Sonatrach et par lequel elle lui a fait des reproches sur le non-respect des engagements et des conclusions signés dans le cadre d'une convention relative au projet des 123 infrastructures de Hassi R'mel et Ain Oum Nass. Dans le même document, la société allemande a « menacé de se retirer de tous les projets de la Sonatrach et a émis le vœu que tous les engagements signés avec Contel soient résiliés dans les plus brefs délais et sans conditions ».

Coincé par le document en question, l'ex-vice-président de la Sonatrach a affirmé que «la société FunWerc n'a pas bénéficié de la deuxième tranche du projet relatif à la réalisation du système du contrôle électronique de toutes les infrastructures de la Sonatrach implantées à travers le territoire national ».

Dans le même contexte, l'ex-conseiller de Mohamed Meziane a indiqué que «les plus importants projets de la Sonatrach ont été octroyés à la société Siemens et non pas à Contel FunWerc ».

L'ex-directeur général adjoint chargé de l'activité amont a, par ailleurs, souligné que : « Le groupe pétrolier algérien ne procédait à la conclusion de marché de gré à gré que dans des cas exceptionnels, estimant que Contel a été retenu pour la concrétisation des marchés pour la simple raison qu'il avait auparavant réalisé plusieurs projets en faveur d'institutions stratégiques et à leur tête le MDN ».

Le mis en cause a, en outre, tenu à préciser qu'il «n'était pas membre du conseil d'administration lorsque le PDG Mohamed Meziane as reçu dans son bureau, le 28 novembre 2004, Al Ismail Djaffer Mohamed Réda et ce, dans le but de lui établir des marchés publics avec le groupe pétrolier algérien ».

L'inculpé incarcéré depuis des années à El Harrach, a répondu à une question posée par le représentant de la partie civile : «J'ai été nommé en qualité de vice-président de la Sonatrach sur décision du président de la République. J'étais chargé de gérer pas moins de 60 000 employés dont 30 000 de façon directe ! ».

Il a fait également savoir qu'il «se chargeait de la découverte des puits de pétrole à travers les différentes régions du Sud et de la production pétrolière ».

Epuisé par les questions, notamment celles du procureur général, cet ex-cadre de l'Etat a clamé en direction du juge Rekkad Mohamed et de ses deux conseillers Nadia Bouhamidi et Hakim Mansouri : « Je n'avais pas le pouvoir de la décision et je ne pouvais pas m'opposer aux ordres et directives du PDG Mohamed Meziane et de l'ancien ministre de l'Energie et des Mines Chakib Khelil.» Il est revenu, par ailleurs sur la correspondance adressée par Chakib Khelil à l'ex-PDG de la Sonatrach et dans laquelle il lui a suggéré de lui communiquer les noms de tous les cadres et fonctionnaires qui handicapent les grands projets de la société.

L'inculpé a affirmé que «sur les 500 appels d'offre lancés par la Sonatrach, 50% ne répondaient pas aux normes pour des raisons non liée à la société ».

De son côté, le chargé des transports par les canalisations au niveau de la Sonatrach, Zenasni Omar, a avoué que l'ex-ministre Chakib Khelil a exercé des pressions à travers trois correspondances qu'il lui avait adressées pour la « finalisation du projet de la KG3 dont a bénéficié la société Italienne Saipem et ce malgré avoir proposé dans son offre plus de 49 milliards de dinars soit l'équivalent de 688 millions de dollars ».

L'inculpé a affirmé que «le marché en question était supérieur à 62% du prix initial du projet appuyant son intervention sur la décision de la commission chargée du suivi dudit projet KG 3 a décidé de baisser le marché à 15% et ont pu récupérer 103 millions de dollars alors que l'ex-ministre a proposé d'atténuer le prix à 12,5% et ce dans le but de bénéficier d'intérêts ! »

Redouane Hannachi

ORGANISÉES À ORAN PAR LE COMMANDEMENT DES FORCES TERRESTRES DE L'ANP

Portes ouvertes sur l'artillerie de campagne et la défense contre les aéronefs

DES JOURNÉES portes ouvertes sur l'artillerie de campagne et l'arme de défense contre aéronefs (DCA) ont été inaugurées hier au Centre d'information territorial de la deuxième région militaire à Oran. Cette manifestation d'information de trois jours qu'organise le commandement des forces terrestres de l'Armée nationale populaire (ANP) s'inscrit dans le cadre du plan de communication initié par le ministère de la Défense nationale (MDN) et le plan sectoriel de communication et d'information des Forces terrestres, a indiqué le colonel Bouzekria Fodil, chef de la cellule de communication des Forces terrestres.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le général Douaïssia Abdelkrim, commandant de l'air de la 2e région militaire, en présence d'officiers supérieurs de l'ANP, d'autorités de la wilaya et de moudjahidine. Ces journées d'information ont pour objectifs de mettre en exergue les efforts consentis en matière de développement et de modernisation des forces terrestres et de maîtrise des systèmes d'armement et des technologies militaires sophistiquées et de raffermir les liens entre l'ANP et la nation, a souligné le général Douaïssia Abdelkrim dans une allocution d'ouverture.

Pour sa part, le chef de la cellule de communication des forces terrestres a donné un aperçu sur l'artillerie de campagne et la DCA, la formation des officiers des deux armes et les écoles d'application de Laghouat et de Boussâada. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation d'information a été marquée également par une projection vidéo sur les deux armes et une visite aux expositions sur les différentes armes utilisées par l'artillerie de campagne et la DCA et les deux écoles d'application. Le public aura l'occasion, trois jours durant, de s'informer sur les technologies modernes et les moyens matériels utilisés par les forces terrestres et les progrès en matière de formation et d'encadrement.

R. N.


DR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De Tipasa
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

N°:003/2016

APPEL D'OFFREOUVERT N° : 01 /2016
NIF : 099042015037822

La Direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Tipasa lance un appel d'offres ouvert pour la sélection d'un maître d'œuvre chargé de l'ETUDE,SUIVI pour la Mise a Niveau et Equipement des maisons de jeunes En Lots Séparées.
Lot N°01 : Etude, Suivi pour la Mise A Niveau d'une Maison De Jeunes A Tipasa W/ Tipasa
Lot N°02 : Etude, Suivi pour la Mise A Niveau d'une Maison De Jeunes A Ahmer El Ain (Hadj Ali Aek) W/ Tipasa
Lot N°03 : Etude, Suivi pour la Mise A Niveau d'une Maison De Jeunes A KhemistéW/-Tipasa
Lot N°04 : Etude, Suivi pour la Mise A Niveau d'une Maison De Jeunes A Attatba(HloulaSahilia) W/ Tipasa
Lot N°05 : Etude, Suivi pour la Mise A Niveau d'une Maison De Jeunes A FoukaW/ Tipasa
Lot N°06 :Etude, Suivi pour la Mise A Niveau d'une Maison De Jeunes A DamousW/ Tipasa
Lot N°07 :Etude, Suivi pour la Mise A Niveau d'une Maison De Jeunes A AghbalW/ Tipasa
Lot N°08:Etude, Suivi pour la Mise A Niveau d'une Maison De Jeunes A Sidi SemianeW/ Tipasa
Lot N°09 :Etude, Suivi pour la Mise A Niveau d'une Maison De Jeunes A ErrahabaW/ Tipasa
Lot N°10 :Etude, Suivi pour la Mise A Niveau d'une Maison De Jeunes A BourkikaW/ Tipasa
Lot N°11 :Etude, Suivi pour la Mise A Niveau d'une Maison De Jeunes A Ain TagouraitW/ Tipasa
Lot N°12 :Etude, Suivi pour la Mise A Niveau d'une Maison De Jeunes A Chaiba(Berbissa) W/ Tipasa
En Lots Séparées.

Les bureaux d'études agrées en architecture (personne physique ou moral) peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la DJS sis a : Cité Ouest TIPASA,

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.
Les bureaux d'études peuvent soumissionner pour un seul ou plusieurs Lots.

Dans le cas de groupement, le cahier de charger doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné
La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à trente (30) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au 30ème jour, à compter de la date de la première de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.
Les offres doivent être déposées au bureau de secrétariat de la Direction de la jeunesse et des sports sis à l'adresse suivante : Cité Ouest TIPASA. Les offres doivent comporter une Offre technique (dossier administratif+document graphique) et Offre financière, introduites dans une enveloppe anonyme ne portant que la mention suivante :

A
Monsieur le directeur de la jeunesse et des sports de Tipasa

APPEL D'OFFRES OUVERT

LOT N°.....

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

1. L'offre technique (Dossier administratif + dossier graphique :
a- DOSSIER ADMINISTRATIF
Le cahier des charges (paraphé et signé).
- Déclaration à souscrire selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, signée, cachetée et datée.
- Déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, datée, cachetée et signée.
- Le présent cahier des charges paraphé, signé et daté.
- Copie légalisée de l'attestation de l'inscription au tableau nationale de l'ordre des architectes.
- Copie légalisée de l'extrait du registre de commerce pour les sociétés commerciales.
- Copie légalisée du statut dans le cas où le soumissionnaire est une société.
- Numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du Centre National du Registre de Commerce dans le cas où le soumissionnaire est une société.
- Attestations de mise à jour vis à vis des organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS).
- copie légalisée de l'extrait de rôles de l'année en cours.
- L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeurde l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- La liste nominative du personnel intervenant au sein du bureau (architecte, ingénieur, technicien,..) accompagnée des diplômes et Curriculum Vitae et déclaration du personnel à la CNAS.
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvragesconcernés
- En cas de groupement, le protocole d'accord de constitution du groupement indiquant le Chef de file ainsi que laresponsabilité solidaire des Bureaux d'Etudes en faisant partie, avec la part que détient chaque membre du groupement (en pourcentage).
- Bilans financiers des 03 dernières années.

b-DOSSIER GRAPHIQUE :
- Un plan de situation.
- Un plan de masse (1/500éme).
- Un plan d'aménagement extérieur (1/500éme).
- Les différentes vues en plan (1/100éme).
- Le plan des toitures éventuellement (1/100éme) (facultatif).
- Les élévations des façades (1/100éme) plus la façade d'ensembles (urbaine).
- Les coupes transversales longitudinales nécessaires à la compréhension du projet (1/100éme).
- Vue en 3D (perspectives).

- LES PIECES ECRITES
- Rapport sur le choix architectural (Système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliciter le projet).
- Description de l'ouvrage.
- Evaluation des coûts des réalisations avec une récapitulation totale pour le projet y compris les VRD (aménagement extérieure, AEP, voirie, éclairage public, électricité et gaz). ainsi que le délai prévisionnel de réalisation.
- Le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme de surface annexé (annexe 04) au présent cahier des charges.
- Une fiche technique détaillée du projet contenant :
 - Surface foncière.
 - Surface d'emprise au sol.
 - Surface construite.

2 - OFFRE FINANCIERE
L'offre financière doit comprendre ce qui suit :
1- Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.
2- L'annexe 1 ,2 (Offre financière – partie fixe)
3- L'annexe 3 (Offre financière – partie variable)
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h.00 mn au siège de la Direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h 00 mn »

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

NB : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

Le Jeune Indépendant **du 06/01/2016 / ANEP N° 400 688**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE BEJAIA

TEL : 034.16.90.11 (12).

MISE EN DEMEURE

- Vu les arrêtes n° 1385/14, 1695/14, 194/15 portant la désignation de Mr ROUBA Nabil en qualité de géomètre expert foncier pour la réalisation des enquêtes parcellaires des projets suivants :
 - Raccordement de la commune FENAIA – ILMATEN en eau potable à partir de transfert du barrage Tichi-haf (03ème tranche).
 - Raccordement de la commune OUED GHIR en eau potable à partir de transfert du barrage Tichi-haf (03ème tranche).
 - Raccordement de la commune SEMOUNE en eau potable à partir de transfert du barrage Tichi-haf (03ème tranche).
- Vu l'expiration des délais.
- Vu le non commencement des prestations.

Le géomètre expert foncier ROUBA Nabil est mis en demeure d'entamer l'enquête parcellaire sous huitaine, à compter de la première parution de cette mise en demeure.

Faute de quoi des mesures coercitives prévues par la règlementation en vigueur seront appliquées.

Le Jeune Indépendant **du 06/01/2016 / ANEP N° 400 686**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF: 099903019005918

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES /CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 /10/ 2010 portant la réglementation des marchés publics modifié et complété ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national Restreint N°:26/2015 paru dans la presse écrit صدى الشرق et **Le jeune indépendant** du 02/09/2015 portant la réalisation des travaux selon les projets désignés au tableau ci-dessous :

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

Désignation du lot	Entreprise retenue et NIF	Montant (TTC) DA	Délais	Observation
Intitulé de l'Opération :.Suivi et réalisation du 80 logements incessibles type F4 à Laghouat. **N° Opération** : NK.5.722.2.262.103.11.01.				
Lot N° 05: Voirie.	BENLAHBIB NAIM 151030100320177	9.878.895.00 DA	06 Mois	Moins disant
Intitulé de l'Opération : Réalisation d'un siege de brigade mobile de police judiciare (BMPJ) à Laghouat. **N° Opération** : *NK.5.852.5.262.103.14.01*				
Lot N° 04 : Aménagement extérieur + réseaux.	BENLAHBIB MESSAOUD 164030100007490	12.039.826,50 DA	06 Mois	Moins disant

-Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.

-Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics (service équipement) de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière.

Le Jeune Indépendant **du 06/01/2016 / ANEP N° 400 715**

LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION EXAMINÉ DE FOND EN COMBLE

Béjaïa prépare la rentrée scolaire 2016-2017

Un conseil de wilaya a été présidé récemment par le wali, Ouled Salah Zitouni, sur le secteur de l'éducation. Il a regroupé les chefs de daïra, directeurs de l'exécutif, etc. et examiné le secteur en profondeur.

«Le wali a décidé d'entamer la préparation de la prochaine rentrée scolaire dès ce mois de janvier ainsi que celles des secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle qui sont programmées également pour être débattues lors des séances de travail prévues dès la semaine prochaine», souligne la cellule de communication de la wilaya dans un communiqué de presse qui nous a été transmis avant-hier.

Au cours de ce conseil, le wali a annoncé la signature d'un arrêté portant création de trois commissions techniques de wilaya chargées du suivi des projets de ces secteurs. Celles-ci travailleront dans le sens de rattraper le retard enregistré de certains chantiers. Cet arrêté met à contribution aussi les directeurs de Sonelgaz, ADE, Algérie Télécom qui sont membres de ces organes aux côtés des autres directeurs, pour coordonner les actions et intervenir en temps opportun au niveau des chantiers en ce qui concerne les raccordements aux différents réseaux.

Une importante décision a été prise également par le chef de l'exécutif, qui vise à booster les différents projets inscrits et en voie de réalisation. Il s'agit d'intégrer une clause dans les contrats des marchés publics, qui consiste à exiger des entreprises de présenter des rapports mensuels



DR

sur la situation d'avancement de leurs chantiers. Pour ce qui est des projets relatifs au cycle primaire, on a appris que 17 groupes scolaires, 192 classes et 6 cantines sont en cours de réalisation. Les mesures prises par le premier responsable de la wilaya lors de ses visites sur le terrain ont permis de lever plusieurs contraintes qui bloquaient l'avancement des chantiers.

«Avec ces mesures, 5 groupes scolaires, 36 classes ainsi que 3 cantines seront réceptionnés la prochaine rentrée scolaire 2016/2017», a-t-on souligné. Quant au cycle moyen, 10 projets de réalisation de CEM sont en cours de construction, 4 en demi-pensions ainsi que 9 salles de sport. Aussi, un CEM, 2 demi-pensions vont accueillir les élèves dès la rentrée scolaire prochaine. S'agissant du cycle secondaire, 14 lycées sont en cours de réalisation dont 13 seront réceptionnés à la rentrée scolaire 2016/2017. On note également que 15 salles de sports sont en cours de construction. A noter qu'au cours de la réunion, un rapport été dressé par le directeur de l'éducation sur la situation du secteur, suivi des interventions des chefs de daïra qui ont relevé aussi les difficultés qu'ils ont rencontrées dans le secteur. Suite à cela, M. Ouled Salah Zitouni a demandé à ces derniers de recenser toutes les difficultés et insuffisances dans leurs communes, équiper les écoles primaires d'appareils de chauffage, ceci afin de d'intervenir pour répondre rapidement au manque dans les établissements situés dans les zones rurales dépourvues de gaz naturel.

Ses chefs de daïra ont été invités à exprimer, dans les plus brefs délais, leurs besoins sur cette question afin que ces établissements soient dotés en équipements puisqu'une convention a été signée, souligne-t-il, entre la wilaya et l'EPB ainsi que Mobilis pour l'achat d'appareils de chauffage au profit des communes ou le besoin est exprimé.

Les chefs de daïra ont été exhortés d'élaborer des rapports de situation sur l'alimentation en gaz des établissements scolaires à travers toutes les localités.

N. Bensalem.

TIZI-OUZOU

La foire apicole ouvre ses portes

LA PLACE de l'ex-Mairie de Tizi-Ouzou abrite, jusqu'au 13 du mois courant, la foire apicole dans sa deuxième édition. Ce rendez-vous, préparé et initié par la Coopérative apicole de la wilaya de Tizi-Ouzou (CAWT.O) et la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tizi-Ouzou, et ce avec l'accompagnement de l'APW, a vu la participation d'une quinzaine de producteurs de miel, lesquels sont classés dans la catégorie de «gros producteurs».

La production annuelle de chacun est estimée à une quinzaine de tonnes de miel. C'est d'ailleurs au profit strict de ces gros producteurs que cette manifestation a été organisée. C'est ce qu'a révélé le président de la commission agricole de l'APW de Tizi-Ouzou, Ramdane Madouri, dans un point de presse tenu sur les lieux mêmes de la manifestation. Le conférencier a souligné que les gros producteurs de miel dans la wilaya de Tizi-Ouzou éprouvent des difficultés à écouler leur marchandise sur le marché national d'où « la nécessité de trouver une parade urgente et définitive à cette problématique«. A la demande de la presse de se montrer plus explicite dans ses propos, notamment en ce qui concerne la difficulté à écouler la production apicole sur le marché, Ramdane Madouri a évoqué dès lors l'absence de circuits et filières commerciaux réguliers. «Notre objectif est d'aller vers la vulgarisation de ce produit local et sa mise à la portée du consommateur d'où donc la mise sur pied d'une dynamique adéquate à cet effet «, poursuit le président de la commission agricole de l'APW de Tizi-Ouzou. Quant à la raison jugée « principale «par la presse dans cette difficulté à faire circuler le miel sur le marché, à savoir son prix «excessif», Ramdane Madouri a fait impeccablement recours à la circonlocution. En effet, au lieu d'affirmer ou d'infirmer la thèse des journalistes, le conférencier a préféré mettre en évidence l'idée selon laquelle le miel, pour des raisons qui restent à déterminer, a été considéré comme un produit thérapeutique d'où certainement ce prix considéré comme « élevé «.

Ramdane Madouri n'a pas fait dans le mensonge. En effet, selon la vox populi, la consommation du miel est vivement recommandée contre la toux et la grippe. Certaines voix prétendent même que c'est un excellent aphrodisiaque. Cependant, un exposant, Hocine Bessalah, a avoué ne pas être en mesure d'appuyer ou non la thèse selon laquelle le miel donne à l'homme la vigueur sexuelle. En revanche, notre interlocuteur a déclaré qu'il y a une différence entre le miel ordinaire et le miellat.

Selon Hocine Bessalah, le miellat, qui est un miel de forêt, a meilleur goût et est plus nutritif que le miel produit hors forêt, et, par conséquent, son coût est plus élevé. En général, il est cédé à 4 000 DA le kg.

A relever qu'au cours de ces dernières années, la mesure du miel se fait par poids. Autrefois, le miel était quantifié par litre. Le miel constitue une vertu thérapeutique ou non et procure vigueur sexuelle ou non, vu son prix, il demeure un produit de luxe en Algérie. Sous d'autres cieux, dans les pays occidentaux notamment, le miel n'est qu'un produit ordinaire.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

ORAN

Premier Salon de l'agriculture du 20 au 23 janvier

ORAN accueillera son premier Salon de l'agriculture (Agripro Expo), qui se tiendra du 20 au 23 janvier en cours avec la participation d'une centaine d'exposants, ont indiqué hier les organisateurs.

Cette manifestation, qu'abritera le Centre des conventions d'Oran (CCO), regroupera les professionnels du secteur agricole de 13 wilayas de l'Ouest, dont Oran, Aïn Témouchent, Mascara, Mostaganem, Relizane, Saïda, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Tiaret et Chlef.

C'est le premier Salon concernant toutes les filières agricoles à l'Ouest où généralement des Salons spécialisés sont organisés, dont ceux de la pomme de terre «Batatis» à Mostaganem, de l'agroalimentaire à Tlemcen et de l'élevage à Sidi Bel-Abbès, a indiqué Chemseddine Amara Belhadj, organisateur de l'évènement.

Le Salon Agripro Expo se veut une plateforme qui regroupe tous les métiers de l'agriculture : culture, semence, élevage, phytosanitaire, vétérinaire, matériels, a-t-il souligné. Agriculteurs, fabricants, éleveurs et représentants de laboratoires, d'institutions et d'écoles spécialisées algériens et étrangers prendront ainsi part à cet évènement, a-t-il ajouté.

Les organisateurs prévoient, par ailleurs, la participation de 3 500 professionnels du métier et quelque 30 000 visiteurs.

Un riche programme prévoit, entre autres, des conférences sur les nouveautés dans le monde de l'agriculture, en marge de ce Salon.

R. N.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE
DE L'INFORMATIQUE DES MARCHES
ET DES PROGRAMMES

AVIS D'INFRUCTUOSITE

d'appel d'offres national restreint n° 19/2015

La Wilaya de Bejaia (Direction de l'Administration Locale) informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°19/2015 portant sur « *Travaux de réhabilitation et de confortement de siège wilaya*», en lots ci-après :

- LOT N°01 : BLOC DE L'ANIMATION LOCALE
- LOT N°02 : BLOC DE LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
- LOT N°03 : BLOC DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES AFFAIRES GENERALES.
- LOT N°04 : BLOC DU CABINET DU WALI.

Dont l'avis d'appel d'offres est paru dans les quotidiens: 'LE JEUNE INDEPENDANT et EL MASSAA' en date du 14/12/2015, que la commission d'ouverture des plis réunie le 28/12/2015, a déclaré l'avis d'appel d'offres infructueux au motif suivant :

« **Aucun pli n'a été réceptionné** »

Le Jeune Indépendant du 05/01/2016 / ANEP N° 400 307

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF DE M'SILA
VICE-RECTORAT DE LA PROSPECTIVE, DE DEVELOPPEMENT ET DE L'ORIENTATION
NIF : 09928015000635

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, l'université de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national n° **04/2015** publié dans les quotidiens nationaux , **Elhayat** à la date du: 01/07/2015 et **Le jeune Indépendant** à la date du: **01/07/2015** , à l'issue de l'analyse des offres,la commission a attribué provisoirement les lots comme suit :

Projet : Aquisition des équipements scientifiques au profil de laboratoire physique des matériaux et leur applications.Université Mohamed Boudiaf M'Sila.

LOTS	Soumissionnaire	Montant TTC (DA)	Total / 100	Délais / jours	Nif	observations
Lot 01 :A.M.et mise en service des stations de travail (calcul)	INFRUCTUEUX					
Lot 02 :A.M.et mise en service d'équipements informatique	ش.ذ.م.م **Micro science**	**3.817.808,28**	**66,16**	**15 jours**	**001416099654001**	**Mieu disant**
Lot 03 :A.M.et mise en service des logiciels	INFRUCTUEUX					
Lot04 :A.M.et mise en service du broyeur mécanique et ses accessoires	ش.ذ.ش.و.ذ.م.م **IM TRADE**	**6.961.500,00**	**70,15**	**120 jours**	**001307024319237**	**Mieu disant**
Lot 05 :A.M.et mise en service . d'équipements d'élaboration des poudres	INFRUCTUEUX					
Lot06 :A.M.et mise en service des équipements scientifiques	INFRUCTUEUX					
Lot07 :A.M.et mise en service des équipements chimiques de laboratoire	INFRUCTUEUX					

Les sommissionnaires voulant consulter les résultats détaillés du jugement du leurs offres sont priés de se rapprocher au Vice Rectorat de la prospective de développement et de l'orientation a l'université Mohamed Boudiaf m'sila dans un délais de trois (03 jours) à partir de l'apparition de cet avis.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bomop et ce , auprès de la commission des marches public de l'université Mohamed Boudiaf M'sila.

Le Jeune Indépendant du 06/01/2015 - ANEP N° 400730

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA CULTURE
Maison de la Culture « Hassan El Hassani »
De la wilaya de Médéa

AVIS DE RECRUTEMENT

La Maison de la culture de la wilaya de Médéa annonce l'ouverture d'un concours sur titre pour un recrutement dans le poste suivant :

Grade	*Type de recrutement*	*Condition de Recrutement*	*Nombre Des Postes ouverts*	*Lieu de travail*	*Observation*
Conseiller culturel	Concours sur titre Externe	Parmi les titulaires d'une licence ou un diplôme équivalent dans les spécialités suivantes : • Lettres • Les beaux-arts • Musique • Théâtre • Critique d'art • Audio-visuel	01	La maison de la culture de la wilaya de Médéa	Attestation de résidence à la wilaya de Médéa

Le dossier de la candidature doit comporter les documents suivants :
1) Demande manuscrite de participation datée et signée précisant l'adresse et le numéro de téléphone.
2) Copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale.
3) Copie du diplôme requis accompagnée du relevé de note du cursus de formation du candidat.
4) Une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat téléchargée sur le site de la direction générale de la fonction publique. www.concours-fonction-publique.gov.dz
5) Attestation de résidence
6) Attestation de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat visée par l'organe de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privée, et pour l'expérience professionnelle effectuée dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés, un contrat de recrutement doit être accompagné ainsi que l'attestation de travail, le cas échéant.
7) Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant.
8) Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
9) Copie certifié conforme justifiant que le candidat est majeur de promotion, le cas échéant.

Le candidat définitivement admis est invité avant sa nomination dans le grade postulé, à compléter son dossier administratif par l'ensemble des autres pièces notamment :

1) Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national par l'établissement ou l'administration qui organise le concours.
2) Extrait du casier judicaire n°03, en cours de validité.
3) Extrait de naissance n°13.
4) Certificats médicaux.
5) Deux (02) photos d'identité.
6) Fiche familiale pour les candidats qui sont mariés

Délais de dépôt

- Les dossiers doivent être déposés au niveau de la Maison de la culture «Hassan El Hassani» de la wilaya de Médéa, sise quartier M'Sallah – Médéa – 26000, et cela dans un délai de quinze (15) jours de travail à partir de la première publication de cette annonce dans les journaux nationaux.
Observation : tout dossier qui ne remplit pas les conditions exigée ou incomplet ou parvenu après la date de clôture ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant du 06/01/2015 - ANEP N° 400692

République Algérienne Démocratique et Populaire

Willaya d'**Alger**
Circonscription Administrative de **Birtouta**
Commune de **Tessala El Merdja**
NIF : "410002000016085010 33 "

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE CONCOURS D'ARCHITECTURE N° 05/2015
(Étude et suivi) la réalisation d'une annexe administrative cite 1310 logement commune Tessala el Merdja

Conformément aux dispositions du l'article 49 du Décret présidentiel n° 10-236 du 28 Chaoual 1431 correspondant au 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.
Monsieur le président de l'Assemblé Communale de Tessala El Merdja informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par concours d'architecture n° **05/2015** apparu dans le journal "**المحرر اليومي** " datée le 13/16/2015 et " **le jeune indépendant** " datée le 13/16/2015 portant les :
(Étude et suivi) la réalisation d'une annexe administrative cite 1310 logement commune Tessala el Merdja, Déclare l'attribution provisoire comme suite :

soumissionnaire	Le cout d'étude	Le cote de suivi	Délai DE réalisation	Motif d'attribution	NIF
ARINOS	**265.000,00**	**495.000,00**	24 jours	Offre financier Mieux disant	**286161803816151**

Les soumissionnaire concernés par le concours d'architecture **n° 05/2015** peuvent se présentés au service technique Bureau des marchés de l'A.P.C , pour consulté les résultats de l'analyse de leurs offres technique et financière dans un délais de 03 jours afin d'introduire un recours devant la commission des marchés compétente dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du prisent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP et ce conformément a l'article 114 du décret présidentiel ci dessus.

Le Jeune Indépendant du 06/01/2015 - ANEP N° 400661

République Algérienne Démocratique & Populaire

Wilaya de Tiaret
Daira de Dahmouni
Commune d'Ain-Bouchekif

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°: 12-23 du 18 janvier 2012 modifiant et complétant le décret présidentiel N°: 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics,, le Président de l'APC de Ain-Bouchekif informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont soumissionné à l'opération du projet

Réalisation Du Réseau D'assainissement Au Douars Djellouli Missoum

du:12/12/2015 ,après la procédure d'évaluation des offres conformément aux critères dans les cahier des charges du: 03/01/2016 a donné l'attribution provisoire comme suit:

N°	Désignation des Lots	Entreprise	Montants	Délais	obs
01	*Réalisation du réseau d'assainissement au Douars Djellouli Missoum*	*Korsan laam*	*6 929 910.00*	*06 Mois*	*Moins disant*

Tout soumissionnaires ont un délai de 10) dix jours à partir de la date de parution du présent avis pour s'adresser à Mr le Président de la Commutions des Marchées de l'Apc d'Ain-Bouchekif pour d'éventuel recours, & ce, conformément à l'article 114 du décret présidentiel. .

Le Jeune Indépendant du 06/01/2015 - ANEP N° 400728

PLUSIEURS PAYS ARABES ROMPENT AVEC L'IRAN

Les Saoudiens se ménagent une porte de sortie

Nouvel épisode dans l'escalade entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Le Koweït a rappelé hier son ambassadeur à Téhéran pour protester contre l'attaque de missions diplomatiques saoudiennes en Iran, devenant le quatrième pays arabe du Golfe à rompre ou à réduire ses relations avec la République islamique d'Iran.



L'attaque est «une entorse flagrante aux accords et aux normes internationaux et une grave violation des engagements de l'Iran pour la sécurité des missions diplomatiques et la protection des diplomates», indique un communiqué du ministère koweïtien des Affaires étrangères, cité par l'agence officielle Kuna.
Dans la foulée de l'Arabie saoudite qui a rompue ses relations avec l'Iran dimanche, Bahreïn et le Soudan ont également annoncé la rupture de leurs relations diplomatiques avec Téhéran avant-hier. Egalement alliés de Ryad, les Emirats arabes unis (EAU) ont pour leur part dit qu'ils abaissaient le niveau de leur représentation diplomatique en Iran, où va seulement demeurer un chargé d'affaires, et qu'ils réduisaient le nombre de diplomates iraniens dans les Emirats.
Volonté réelle de désescalade ou message diplomatique, l'Arabie saoudite a déclaré lundi qu'elle rétablirait les relations diplomatiques avec l'Iran une fois que Téhéran aura cessé de se mêler des affaires des autres pays, Ryad ajoutant qu'elle poursuivrait ses efforts en faveur de la paix en Syrie et au Yémen malgré la crise diplomatique.
L'Arabie saoudite a rompu dès dimanche avec l'Iran pour dénoncer l'attaque la nuit précédente de son ambassade à Téhéran par des manifestants qui protestaient contre l'exécution du cheikh Nimr al Nimr, figure de la contestation chiite dans le royaume wahhabite.
Riyad a ensuite annoncé la suspension de ses liaisons aériennes et de tous ses liens commerciaux avec la République islamique.
Prié de dire quelles étaient les conditions nécessaires pour le rétablissement des liens entre les deux pays, Abdallah Al-Mouallimi, l'ambassadeur de l'Arabie saoudite aux Nations Unies, a dit à des journalistes : «C'est très simple : l'Iran doit cesser (...) d'interférer dans les affaires internes d'autres pays, y compris le nôtre». «Dans ce cas, nous aurons évidemment des relations normales avec l'Iran. Nous ne sommes pas les ennemis nés de l'Iran», a-t-il ajouté.
Le discours saoudien est justement bâti sur une affirmation ancienne qui veut que l'Iran est soupçonné, sinon accusé d'immixtion dans les affaires de plusieurs Etats de la région. Ce que Ryad omet de dire, c'est qu'elle pratique elle-même cette politique d'ingérence dans les affaires de plusieurs pays. De fait, une guerre par procuration existe entre les deux pays, notamment en Irak, en Syrie, au Yémen et à Bahreïn. Pour pousser plus loin sa volonté d'hégémonie, Ryad a lancé, en décembre dernier, l'idée d'une alliance militaire islamique qui exclue de nombreux pays dont l'Iran, l'Irak, la Syrie et l'Algérie.
Quelle est la position américaine ? Les Etats-Unis sont entrés en contact avec Ryad et Téhéran pour les appeler à faire preuve de «retenue» dans la crise provoquée par l'exécution d'un dignitaire religieux chiite en Arabie saoudite, a déclaré le porte-parole de la Maison blanche.
La crise diplomatique entre l'Arabie saoudite et l'Iran risquent de compromettre les efforts visant à mettre un terme à la guerre civile en Syrie, où l'Arabie saoudite et d'autres puissances du Golfe soutiennent les groupes terroristes en lutte contre le président Bachar al Assad, soutenu par l'Iran et la Russie.
L'Arabie saoudite a joué un rôle clef dans le rassemblement des forces d'opposition susceptibles de participer à des pourparlers de paix avec le gouvernement de Bachar al Assad. Les Nations unies souhaitent que ces négociations de paix entre les deux parties s'ouvrent le 25 janvier à Genève.
Abdallah Al-Mouallimi a déclaré que la rupture des relations avec l'Iran ne nuiraient pas aux efforts du pays en faveur de la paix en Syrie et au Yémen. «Nous assisterons aux prochaines discussions sur la Syrie et nous ne les boycotterons pas à cause de l'Iran ou de qui que ce soit», a-t-il dit. En fait, Ryad n'a pas le choix !

M. K. et agences

Syrie

LE MÉDIATEUR ONUSIEN EN ARABIE SAOUDITE ET EN IRAN

Le médiateur de l'ONU en Syrie Staffan de Mistura est en route pour Ryad puis se rendra à Téhéran, a annoncé lundi l'ONU, en plein regain de tension dans les relations entre ces deux protagonistes majeurs du conflit syrien. Staffan de Mistura «est en route pour Ryad», a précisé le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric. Il doit se rendre ensuite à Téhéran «dans le courant de la semaine». Staffan de Mistura «estime que la crise dans les relations entre l'Arabie saoudite et l'Iran est très préoccupante» et qu'elle risque de provoquer «une série de conséquences néfastes dans la région».

Afghanistan

UN GROUPE D'INSURGÉS ÉLIMINÉ

Les forces spéciales afghanes ont tué lundi un groupe d'insurgés retranchés dans un bâtiment près du consulat d'Inde à Mazar-i-Charif, dans le nord de l'Afghanistan, après un siège de 24 heures, ont rapporté les autorités.
Les trois hommes armés qui avaient tenté dimanche d'attaquer le consulat ont été abattus, a déclaré Abdul Razaq Qaderi, un responsable de la police de la province de Balkh, frontalière avec l'Ouzbékistan.

Ukraine

UNE PANNE ÉLECTRIQUE D'ORIGINE CRIMINELLE

Une importante coupure d'électricité, qui a plongé la majeure partie de la région ukrainienne d'Ivano-Frankivsk dans le noir pendant plusieurs heures le 23 décembre, pourrait avoir été causée par un piratage informatique, selon les informations de la presse ukrainienne et de l'éditeur d'antivirus ESET.
Selon ESET, qui dit s'être procuré une copie d'un virus infectant plusieurs centrales électriques dans le pays, la coupure a techniquement pu être causée par le programme baptisé «BlackEnergy».

LE PRÉSIDENT VÉNÉZUÉLIEN JOUE L'APAISEMENT

Les députés de l'opposition siègent au parlement

L'OPPOSITION vénézuélienne a pris hier les rênes du parlement pour la première fois depuis 16 ans, en plein conflit avec le gouvernement chaviste qui a promis de bloquer ses initiatives, malgré les garanties du président Nicolas Maduro.
Dans un contexte de fortes tensions entre le pouvoir chaviste (du nom du président défunt Hugo Chavez, au pouvoir de 1999 à 2013) et l'opposition, les 167 députés élus le 6 décembre ont pris leurs fonctions hier. Pour la première fois depuis 1999, la coalition d'opposition, réunie sous le nom de Table de l'unité démocratique (MUD), aura la majorité, avec deux tiers des sièges (112) au Parlement unicaméral du Venezuela.
Le climat d'instabilité politique s'est renforcé ce week-end avec les appels à manifester mardi en provenance des deux bords, faisant craindre des violences.
Mais la tension est retombée d'un cran, dans la nuit de lundi à mardi, le président Maduro ayant garanti une prise de fonction «pacifique» des nouveaux députés.
«J'ai donné des ordres formels au ministre de l'Intérieur Gonzalez Lopez pour que toutes les mesures soient prises pour garantir une installation pacifique de l'Assemblée



nationale, en toute tranquillité», a déclaré lundi soir Nicolas Maduro lors d'un discours retransmis à la télévision.
Ces déclarations apparaissent comme un signe d'apaisement après des semaines d'escalade.
Cependant, les nouveaux députés prennent leurs fonctions dans une insécurité juridique, après la décision du Tribunal suprême de justice (TSJ), la plus haute autorité judiciaire du pays, de suspendre l'élection de trois députés de l'opposition et d'un chaviste dans l'Etat d'Amazonas (sud).
Cette décision polémique intervient à la suite du recours déposé par le Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV) du président Maduro. Elle prive, au moins provisoirement, l'opposition de sa majorité des deux tiers au Parlement, ces quatre députés ne pouvant en théorie pas siéger. Or, cette majorité qualifiée donne au camp politique qui la détient de larges prérogatives, dont celles de convoquer un référendum, de mettre en place une assemblée constituante, voire d'entraîner, via une réduction de la durée de son mandat, le départ anticipé du président.
Cela n'a pas empêché l'opposition d'élire dès dimanche Henry Ramos Allup, un antichaviste farouche, nouveau président du Parlement. «Aucune décision bureaucratique et encore moins celle prise par un corps absolument dépourvu à l'origine de légitimité ne peut perturber, ni faire échouer ou voler la volonté populaire», a déclaré cet avocat de 72 ans, direct et sarcastique.

R. I.

Page réalisée par Amina Azzoune

SOULAGER LES MAUX DE TÊTE ET LE STRESS EN 30 SECONDES GRÂCE À L'ACUPRESSION

LE BUT de cette technique est de stimuler la circulation sanguine et de détendre nos muscles. Pour que les énergies soient équilibrées, nous devons exercer une pression de façon symétrique.

L'acupression ou la digitopression est une thérapie alternative parmi les plus anciennes que l'on utilise pour soulager différentes douleurs.

Pour pratiquer l'acupression, il est nécessaire d'apprendre à identifier et à travailler les points de pression, qui sont ceux où se trouvent les accumulations de nerfs localisés sur certaines zones de notre corps, comme par exemple les tempes.

Le fait de travailler ces zones de notre corps de façon adéquate permet de stimuler la circulation sanguine et de relaxer les muscles tendus qui peuvent générer des douleurs.

La plupart des maux de tête sont le résultat du stress ou de la tension. Pour soulager ce problème et minimiser ses effets, nous vous présentons ici quelques techniques d'acupression que vous pouvez facilement mettre en pratique chez vous.

COMMENT LA PRESSION DOIT-ELLE S'EXERCER ?

Le fait d'appliquer une certaine pression sur l'une des zones de votre corps fait qu'il s'assure d'appliquer la même pression sur le côté opposé, ce qui génère un équilibre de l'énergie. Pour stimuler la zone souhaitée, il est possible d'exercer une pression ferme, un massage lent et circulaire ou une friction plus forte, selon le type de réponse physique que vous désirez obtenir.

La pression peut être exercée avec les doigts, les phalanges, la paume des mains et les pouces.

SAVIEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ SOULAGER LE STRESS EN RÉALISANT DES MASSAGES AU NIVEAU DE L'OREILLE ?

MASSEZ LES TEMPES

Les tempes se trouvent des deux côtés de la tête, au niveau des paupières. Pour savoir exactement où elles sont, mettez vos pouces sur la partie extérieure des paupières et décalez-les d'un centimètre plus ou moins vers les côtés de la tête. Quand vous les avez trouvées, exercez une douce pression et massez les tempes en même temps, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Ce massage peut être réalisé pendant une minute, et il est important de respirer profondément au moment où vous le faites.

LES EXTRÊMES INTÉRIEURS DES PAUPIÈRES

Juste au-dessus du nez, au niveau des extrêmes intérieurs des paupières, il existe deux points de pression qui peuvent vous aider à soulager vos maux de tête et la tension. Dans ce cas, il est recommandé de ne pas exercer de pression, car cela peut générer une sensation de gêne. L'idéal est de se faire un massage avec les index, pendant 30 secondes.

LE POINT DE RENCONTRE ENTRE LE PETIT DOIGT ET LE POIGNET

Situez le point de rencontre entre le petit doigt et le poignet et exercez une pression constante pendant 30 secondes. Faites la même chose au niveau des deux poignets et vous verrez que vous serez soulagé de votre mal de tête généré par la tension.

POUR UNE RELAXATION TOTALE

Si vous souhaitez vous détendre intégralement, éliminer le stress et les maux de tête, formez un poing avec la main gauche tout en plaçant le pouce sur le index. Le point d'acupression se trouve juste sur la partie où le pouce et l'index se retrouvent, un peu au-dessus et à gauche. Exercez une pression pendant 3 secondes, puis faites la même chose avec l'autre main.

UTILISEZ LES PIEDS

Les points de pression des pieds sont connectés aux organes de notre corps. Pour les stimuler et soulager les maux de tête, exercez une pression sur la zone qui existe entre le gros orteil et le deuxième orteil.

Vous devez utiliser votre pouce et exercer une pression sur la partie supérieure pendant 30 secondes ou une minute. Une autre option pour soulager les maux de tête et le stress avec l'acupression est d'exercer une pression sur la partie inférieure du pied, derrière l'os du pied. Appuyez une nouvelle fois pendant 30 secondes, sur chacun des deux pieds.

LA BASE DU CRÂNE

Ce point sert à soulager les maux de tête et certains symptômes des rhumes. Pour cela, il faut mettre les index sur la base du crâne et les séparer en allant chacun d'un côté, jusqu'à ce que vous sentiez que cette zone de votre corps se détend.Il faut appliquer une pression sur ces deux points et masser doucement pendant 30 secondes ou une minute.

Le service de radiologie fermé faute de... spécialistes à EPH de Bouira

Le service de radiologie de l'EPH Mohamed Boudiaf de Bouira est fermé en raison de «l'absence de radiologues», selon le directeur de cette structure hospitalière.



Le service a été doté en 2012 de tous les moyens matériels nécessaires, y compris un scanner, mais «l'absence de spécialistes a engendré sa paralysie», a indiqué Djamel Boutmer.

Le recrutement de radiologues se fait par affectations ministérielle, a-t-il observé, rappelant que le «ministère de tutelle avait affecté, il y a une année et demi, deux radiologues qui ont introduit des recours, refusant de travailler à Bouira».

«Ces deux radiologues ne se sont jamais rendus dans cet hôpital, dont le service de radiologie est, donc, demeuré fermé», a-t-il déploré.

La fermeture de ce service contraint les malades de se diriger vers des polycliniques ou vers des cliniques privées pour bénéficier des prestations concernées. «Ce n'est pas normal qu'un hôpital du chef lieu de wilaya ne dispose pas de radiologues !», ont rouspété des citoyens, déplorant leurs déplacements récurrents vers d'autres structures sanitaires, alors que le service de radiologie de cet EPH, doté de tout le matériel nécessaire, est resté fermé.

MÊME PROBLÈME AUX SERVICES DE MATERNITÉ ET DE MÉDECINE INTERNE

Le manque de spécialistes au niveau de cet hôpital est, également, enregistré aux services de maternité et de médecine interne, ce qui se répercute négativement sur la qualité des prestations de soins qui y sont offertes. Au service maternité de cet EPH, plusieurs malades se plaignent de la «dégradation» de la qualité des soins. Le manque de personnel paramédical, notamment les aides soignantes et les sages femmes, agace ces dizaines de femmes qui y affluent quotidiennement pour accouchement. Selon le directeur de l'hôpital, le service de maternité «n'est pas en mesure de prendre en charge le grand nombre de patientes», car il «ne compte que 25 sages-femmes, un effectif incapable de satisfaire toute la demande exprimées en la matière», a-t-il regretté.

En 2015, plus de 1800 opérations césariennes ont été effectuées et plus de 7.000 opérations d'accouchement normal avaient eu lieu à l'hôpital, a-t-il rappelé.

Même constat au service de médecine interne qui accuse un manque accru en personnel médical spécialisé. Il n'y a, en effet, qu'un seul cardiologue, alors que les besoins des malades nécessitent plusieurs autres médecins, affirme M. Boutmer, estimant que le service nécessite un renforcement au vu du nombre de malades qui y est pris en charge.

L'EH Dr Benzerdjeb se dote d'un analyseur non invasif à AinTemouchent

L'ÉTABLISSEMENT hospitalier Dr Benzerdjeb d'Ain Temouchent vient de se doter d'un analyseur non invasif, un nouvel équipement de technologie de pointe servant à des analyses médicales, a-t-on appris du directeur général de cet établissement.

Cet appareil, le premier du genre à être acquis par un établissement hospitalier au niveau national, permet, sans piquer le malade pour le prélèvement sanguin, d'effectuer 135 paramètres ou analyses en cinq minutes, soit un gain de temps exceptionnel selon le Dr Assi Kouider.

Des capteurs placés dans différentes parties du corps du malade permettent d'effectuer ces analyses et même de donner des diagnostics, a précisé le responsable de l'établissement, lors d'une récente rencontre abritée par l'hôpital Ahmed Medeghri et regroupant le directeur de la santé, ainsi que les directeurs des différents établissements hospitaliers de la wilaya.

D'un montant de 45 millions de dinars, il permet, en outre, d'économiser les équipements, matériels et autres réactifs, notamment, utilisés, jusqu'alors, pour les besoins des analyses, soit un montant global d'un million de dinars, a affirmé Dr Assi, ajoutant que cet appareil sert, surtout, pour les malades cancéreux suivis en chimiothérapie, et où plusieurs analyses sont demandées par les oncologues.

Outre la mise en exploitation de l'IRM (un scanner à imagerie à résonance magnétique), l'EH Dr Benzerdjeb ouvrira, prochainement, un nouveau service d'oncologie de 32 lits, au lieu et place du service actuel (10 lits) qui suit 600 malades. «Adopté en conseil d'administration, ce projet n'attend que l'aval de la tutelle», a-t-on déclaré.

Pour sa part, la directrice de l'hôpital de Beni Saf, a précisé que son établissement a lancé des interventions chirurgicales cardiaques au niveau du nouveau bloc opératoire. «Trois malades ont été opérés par des chirurgiens du CHU de Tlemcen, pour, notamment, la pose de pacemakers», a-t-elle indiqué.

Quant au directeur de l'hôpital «Ahmed Medeghri», il a annoncé qu'une équipe médicale d'hémodialyse a initié, la fin de la semaine écoulée, à Sidi Ben Adda, des actions de soins à domicile des malades, ajoutant que son établissement assure des séances d'hémodialyse pour plus de 120 malades. Par ailleurs, le directeur de la santé de la wilaya a annoncé que l'année 2016 verra l'ouverture du nouvel hôpital d'El Amria et du complexe mère-enfant d'Ain Temouchent qui amélioreront davantage la prise en charge dans le domaine de la santé.

«Dès à présent, le service actuel mère-enfant prend en charge tous les besoins de la wilaya, alors qu'en 2010, 167 transferts hors wilaya de femmes enceintes étaient «, a rappelé M. Mokhtar Harrache, rappelant que l'EH Dr Benzerdjeb a reçu, durant l'année 2015, pas moins de 2.200 malades venant, entre autres, des wilayas de Tlemcen, de Sid Bel Abbes et d'Oran.

Le même responsable a fait savoir que toutes les créances des établissements de santé publique de la wilaya d'Ain Temouchent ont été assainies, tant pour les ressources humaines (promotions, avancements et autres) pour lesquelles un montant de 670 millions DA a été consenti, que pour ce qui est du volet gestion, avec la pharmacie centrale des hôpitaux notamment.

ASSOCIATION MUSICALE ANADIL EL DJAZAÏR

Sur la voie de Sid Ahmed Serri

Née le 02 janvier 1992, l'association de musique andalouse Anadil El Djazaïr est progressivement devenue un modèle en matière de formation de musiciens et d'interprètes.

En introduisant la pratique de la musique classique algérienne, l'andalou, le Centre culturel de Chéraga (banlieue ouest d'Alger), confie son enseignement au professeur Youcef Oueznadji, ancien élève de la classe supérieure de l'association Al Djazaïria al Mossilia (classe dirigée par le regretté professeur Sid Ahmed Serri). Cette initiation au style sanaâ, tradition algéroise, progresse peu à peu sous la forme d'une véritable école, ladite Anadil El Djazaïr (Les Rossignols d'Alger) présidée par Y. Oueznadji. Ce n'est qu'en avril 2000 qu'elle sera érigée en association à caractère culturel, artistique et éducatif, accueillant les jeunes élèves âgés de sept à vingt cinq ans dans quatre classes de cours, c'est-à-dire plusieurs niveaux. Son président et professeur affirme : « Avec notre volonté affirmée de sauvegarder ce patrimoine, notre association se veut fidèle à l'héritage légué par les ancêtres et grands maîtres, tels que Sfindja, Bentefahi, Cheikha Yamna, Mohammed et Abderrezak Fekhardji et Sid Ahmed Serri, qui vient de nous quitter en nous léguant le devoir de préserver cette richesse culturelle inestimable », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Cette association est également devenue une pépinière de talents qui sert les associations de la région algéroise. D'autant qu'elle cultive des échanges avec ses paires de Blida, de Koléa, de Miliana et de Cherchell. Elle jouit aujourd'hui d'une réputation d'organisation qui a assuré la formation de centaines d'artistes, selon un état des lieux qu'elle a elle-même établi à l'approche de son quart de siècle d'existence. Elle a



formé, au jour d'aujourd'hui, « plus de 700 élèves », enregistré plusieurs œuvres artistiques dont un CD, une Nouba m'djenba, édité en 2006 ; un CD comportant l'hymne de l'Ecole nationale d'administration et un CD de chants religieux, enregistré et édité en 2009. Elle dispose également d'un large fond documentaire (enregistrements de ses sorties). Anadil El Djazaïr participe à diverses manifestations nationales et internationales. Au Festival national de musique sanaa, elle a obtenu le Prix spécial du Jury 2014, avant de se produire dans plusieurs villes d'Algérie et dans des festivals, au Maroc notamment.

R. C

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Azzedine Mihoubi : «Pour une sauvegarde optimale»

LE MINISTRE de la Culture Azzedine Mihoubi a plaidé ce lundi 4 janvier, dans un entretien à l'APS, pour une « sauvegarde optimale » des sites archéologiques protégés par une intensification des fouilles et des opérations d'archéologie préventive ainsi que par l'exploitation économique des biens patrimoniaux.

Le ministre a insisté, pour ce faire, sur « la mise à niveau technologique » des intervenants sur les sites protégés et pour que les périmètres sauvegardés ne soient plus une « entrave » à la réalisation des projets de développement économique et social dans les zones concernées.

M. Mihoubi a annoncé une prochaine rencontre avec les responsables des offices et parcs culturels algériens afin de « définir les missions » de chacun, d'instaurer un suivi et un cahier des charges des opérations de fouilles et faire de ces offices des acteurs du développement local. Le ministre a également insisté sur « la mise en valeur de la recherche scientifique » dans le domaine du patrimoine, en utilisant les dernières technologies, afin d'apporter une « valeur scientifique ajoutée » à la valeur patrimoniale des sites. Les opérations d' «archéologie préventive » visant à sécuriser les vestiges avant une exploitation du site constitue, aux yeux du ministre, un autre domaine à promouvoir rapidement pour que la sauvegarde des vestiges ne soit plus à l'origine d'un ralentissement des chantiers de développement local. A une question sur le retard accusé dans les opérations de mise en valeur du monument funéraire du roi numide Massinissa (datant du IIe siècle Av. JC) et des vestiges de la ville antique de Tiddis, le ministre a expliqué que cette situation résultait d'une rupture de contrats à la suite d'un « désaccord » entre les bureaux d'études algériens et étrangers intervenant sur ces sites. Suspendues, ces opérations de réhabilitation avaient été inscrites en 2013 au programme de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) en prévision de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe 2015 qui prendra fin en avril prochain. A une question sur les retards accusés dans l'application effective du plan de sauvegarde de la Casbah d'Alger, Azzedine Mihoubi a expliqué que la situation nécessitait une « réadaptation » des cahiers des charges des entreprises au nouveau code d'attribution des marchés publics. Quant à la réhabilitation de la vieille médina de Constantine, entamée en 2013 puis suspendue, Azzedine Mihoubi a assuré que la situation avait été débloquée récemment, après près de 8 mois d'arrêt des travaux ».

Interrogé sur l'exploitation du patrimoine immatériel classé à l'Unesco, le ministre de la Culture a indiqué que son département cherchait à trouver « une dimension économique et touristique » à des manifestations comme la Sbeiba de Djanet ou le Sbouâ du Gourara.

Pour cela, le ministère prévoit « des rencontres avec le département du tourisme et ses opérateurs » afin de fournir une « carte » des sites archéologiques, événements majeurs et festivals représentant un potentiel économique afin d'aller « au-delà du classement ». Sur les priorités de son département dans le domaine du patrimoine, le ministre de la Culture a évoqué plusieurs sites historiques et archéologiques nécessitant des fouilles et un inventaire à Oran, Souk Ahras ou encore Tebessa, outre la restauration de la Casbah d'Alger, la médina de Constantine et le tombeau numide de l'Imedghacen (Batna).

Interrogé sur la réorganisation des festivals pour l'année 2016, le ministre de la Culture s'est contenté de dire que cette réorganisation était le résultat d'une évaluation de la gestion de ces événements culturels, appuyée par l'Inspection générale des finances. L'apport de chaque festival au plan culturel ainsi que le degré de ressemblance entre les différents festivals entraient aussi dans cette évaluation. M. Mihoubi, évoquant l'investissement privé dans le secteur, un sujet qui lui tient à cœur, a indiqué que ce dossier nécessitait encore « une série de rencontres spécialisées » avec les acteurs de différents secteurs pour « mieux cerner les attentes et les besoins de chacun ».

APS

SORTIR

FILM

From Paris with love de Pierre Morelde (France, USA, action, 93', 2010). Aujourd'hui, mercredi 6 janvier. 15h & 18h30. Institut français d'Alger. Avec John Travolta, Jonathan Rhys-Meyers, Kasia Smutniak. James Reese travaille comme assistant personnel de l'ambassadeur américain à Paris. Fort de cette position d'insider, il se voit parfois contacté par les Forces Spéciales, à qui il rend quelques menus services. Une vraie frustration pour lui qui se rêve en agent secret...

DUO

Exposition Zoudj oudawar des artistes peintres Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Visible jusqu'au samedi 09 janvier.

ORIENT

Concert Origine Orients avec Abaji.
Jeudi 14 janvier.19h30. Institut français d'Alger. Abaji est un musicien d'origine arménienne né au Liban et exilé en France en 1976. S'accompagnant d'instruments insolites qu'il manie en virtuose, tels une guitare sitar créée pour lui et qui, à l'aide d'un archet, se transforme en violon oriental, il chante en arabe et en français. Abaji est un déraciné heureux. Son blues, ponctué d'éclats de rire et nourri de nomadismes, se moque des frontières comme des catégorisations. Voilà une histoire de voyages et de racines...

CUBA

Exposition Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens dans le cadre d'une résidence de création: collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Elle produira de la manière la plus fidèle une fusion continuelle qui tend à converger vers un même but : l'art. Dar Abdellatif, Alger. Avec les plasticiens Eduardo Miguel Abela Torras, Rancano Vieites Ernesto Mateo, Jaoudet Guessouma, Souad Douibi, Thilleli Rahmoun, Karim-Nazim Tidafi, les photographes Barbara Coello, Halim Zenati, Besma Khalfa, Karim Abdesselam et le vidéaste Samir Abchiche.
Visible jusqu'au samedi 16 janvier.

AUTOMNE

8e édition du Salon d'automne, jusqu'au samedi 16 janvier. Avec la participation de 42 artistes peintres, 02 sculpteurs et 19 photographes : 87 œuvres. Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

ABATTOIR

Documentaire Dans ma tête un rond-point de Hassen Ferhani, (France, 100', 2015). Mercredi 20 janvier. 18h30. Institut français d'Alger en présence du réalisateur. En dépit du titre, le décor ne contient aucun élément routier, c'est dans un abattoir à Alger (quartier du Ruisseau) que nous nous trouvons. Retenu à l'intérieur d'un tel cadre si fréquemment décrit par le cinéma, on pourrait s'attendre au spectacle de la cruauté (mot qui, on le sait, signifie littéralement sang qui coule). Il n'en est rien. L'abattoir est avant tout ici un huisclos, c'est-à-dire la scène d'un théâtre.

FIL

Exposition Sur le fil de Kenza Bourenane. Galerie d'art El Yasmine, Dely-Ibrahim-Alger. Du vendredi 15 au samedi 30 janvier.

USMA : MEFTAH ÉCOPE D'UN MATCH DE SUSPENSION

LE LATÉRAL droit de l'USMA Rabie Meftah a été auditionné par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel après avoir été signalé par l'arbitre Benouza lors du derby ayant opposé l'USMA au MCA. Après l'avoir entendu, ladite commission a décidé d'infliger une sanction d'un match de suspension et une amende financière de 50 000 DA à l'encontre du joueur. Le joueur le plus régulier au sein de la formation usmiste a déjà purgé sa suspension car il n'a pas joué le dernier match du championnat face à l'USM Blida et il sera bel et bien d'attaque face au NAHD.

AMINA BETTICHE (3000M STEEPLE) À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ENTRAÎNEUR (FAA)

L'ATHLÈTE algérienne du 3000m steeple Amina Bettiche, fraîchement séparée de son entraîneur Mohamed Salem, est à la recherche d'un nouveau coach en vue des échéances à venir, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).Bettiche a indiqué que, pour des raisons personnelles, elle a mis fin à sa collaboration, à l'amiable, avec l'entraîneur Mohamed Salem. Bettiche a profité de l'occasion pour demander à la FAA de lui accorder un stage de préparation à l'étranger, pour l'aider à retrouver la forme après plusieurs semaines d'arrêt.»Bettiche ne devrait, cependant, participer à aucune compétition officielle avant le mois de mai 2016. Son principal objectif actuellement est de retrouver son meilleur niveau, pour être capable de relever les prochains défis», a ajouté la même source. La médaillée d'or aux Jeux Méditerranéens de 2013 à Mersin (Turquie) ambitionne, en effet, de se qualifier aussi bien aux prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme qu'aux JO de Rio. Outre le 3000m steeple (9:29.20), Bettiche court également le 3000m plat (9:27.62) et le 1500m (4:20.26).

LE STADE D'ANNABA AURA LA MÊME PELOUSE QUE LE 5-JUILLET

LE STADE 19-MAI-1956 d'Annaba aura la même pelouse que le temple du 5-Juillet. La direction de la Sarl Végétale Design (SVD), qui a refait le terrain du 5-Juillet, a été en effet sollicitée par les services du ministère de la Jeunesse et des Sports pour la réfection de la pelouse du grand stade de la ville d'Annaba. Pour rappel, la réhabilitation de l'antre du 19-Mai-1956 était programmée par l'ancien ministre des Sports, le Dr Mohamed Tahmi.

ESPAGNE : ZIDANE NOUVEL ENTRAINEUR DU REAL MADRID

ZINÉDINE ZIDANE, Entraîneur de la réserve du Real Madrid, a été nommé lundi sur le banc de l'équipe première après l'éviction de Rafael Benitez, a annoncé le club merengue, empêtré dans une profonde crise de résultats.»Zidane est à partir de maintenant le nouvel entraîneur du Real Madrid et pour moi c'est une fierté», a fait savoir le président du Real Florentino Pérez lors d'une conférence de presse. C'est la toute première expérience de l'ex-meneur de jeu emblématique de l'équipe de France (43 ans) comme technicien principal dans l'élite et il aura le lourd défi d'éviter une deuxième saison consécutive sans trophée au Real, actuel 3e de Liga.

CAN-2016 (PRÉPARATION) ALGÉRIE :

Annoncé forfait, Kaâbache finalement convoqué pour le stage en Slovénie (FAHB)



L'international algérien de handball, Hichem Kaâbache, annoncé forfait pour la 22e coupe d'Afrique des nations (CAN-2016) en Egypte, est finalement retenu dans la liste des 20 joueurs convoqués pour le dernier stage de préparation des Verts prévu du 5 au 16 janvier en Slovénie, a annoncé lundi la fédération algérienne de handball (FAHB).

L'instance fédérale avait annoncé auparavant le forfait du joueur d'Istres (France), blessé, pour cet ultime regroupement avant le rendez-vous continental. Kaâbache sera soumis à des soins intensifs, avant que le staff médical ne se prononce sur sa participation ou non au rendez-vous continental, précise la même source. Outre la convocation de Kaâbache, le staff technique algérien a pu récupérer l'ailier gauche du GS Pétroliers Riyad Chahbour, de retour de blessure, et de l'expérimenté (34 ans) pivot de l'US Créteil (France) Mohamed Mokrani. Lors du stage de Slovénie, l'équipe nationale, actuellement en regroupement à Alger, disputera quatre matchs amicaux contre des clubs locaux de Super League: le RK Maribor Branik (9 janvier), le RK Ormoz (11 janvier), le RK Gorenje Velenje (13 janvier) et enfin le RK Celje Pivovarna (15 du même mois).Le Sept national est retourné jeudi soir à Alger après avoir effectué un stage en Serbie. Il a affronté et battu le Partizan de Belgrade (33-21) et l'Etoile Rouge de Belgrade (43-21), avant de se rendre au Monténégro, où il a rencontré à deux reprises la sélection locale, soldées par une défaite (25-19) puis un succès (24-22).La sélection nationale s'envolera pour le Caire le lundi 18 janvier à partir d'Alger pour prendre part à la CAN, dont elle est le tenant du trophée. L'Algérie évoluera lors de la CAN-2016 (21-30 janvier) dans le groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun. Le groupe B est composé de la Tunisie, du Kenya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de l'Angola.Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

JOUEURS RETENUS POUR LE STAGE DE SLOVÉNIE :

Gardiens de but : Benmenni Abdellah, Ghedbane Khelifa (GS Pétroliers), Adel-Bousmal (CRB Baraki)Joueurs de champ : Chahbour Omar, Chahbour Riyad, Berkous Messaoud, Berriah Abderrahim, Zamoum Anis (GS Pétroliers), Boudjenah Oussama, Saker Redouane (JSE Skikda), Daoud Hichem, Abdi Ayoub (CRB Baraki), Hamoud Ayat Ellah Khomeïni (ES Aïn Touta), Djelabi Abderaouf (O El Oued), Loudf Mohamed (CR Bordj Bou Arréridj), Mokrani Mohamed Aski (Créteil, France), Rahim Abdelkader (Istres, France), Kieffer Sylvain (Chartres Métropole Handball, France), Boultif Sassi (Nasr Dubaï, Emirats arabes unis), Hichem Kaâbache (Istres, France).

VOLLEY-BALL :

Mohamed-Amine Belacel, nouvel entraîneur de la sélection algérienne dames

LE TECHNICIEN Mohamed-Amine Belacel a été nommé nouvel entraîneur de la sélection algérienne (dames) de volley-ball, a annoncé lundi le président de la Fédération algérienne (FAVB), Okba Gougam. Belacel remplace l'ex-entraîneur Fayçal Gharzouli qui s'est retiré, une décision qualifiée de «soudaine» par la FAVB.»Je suis à la fois surpris et déçu par la décision de M. Gharzouli que j'ai essayé personnellement de contacter, jeudi pour avoir des explications sur sa démission, mais il n'a pas daigné répondre, ni à mes appels ni à mon message», a tenu à expliquer Okba Gougam, à l'APS. Devant l'urgence des échéances qui attendent la sélection algérienne dames de volley-ball durant l'année 2016, notamment, le tournoi qualificatif aux jeux Olympiques de Rio, prévu au Cameroun en février, la Fédération a aussitôt contacté, l'ancien coach des dames de 2003 à 2005, Mohamed-Amine Belacel.»La démission soudaine de Gharzouli nous a surpris. Comme le temps presse et vu les échéances qui attendent nos filles, on a aussitôt contacté M. Belacel avec qui on s'est mis d'accord pour prendre en charge cette équipe nationale et la préparer avec des objectifs clairs», a ajouté le patron de la FAVB.Pour sa part, le nouveau coach national, Mohamed-Amine Belacel s'est dit heureux de prendre les destinées de l'équipe nationale dames.»J'ai été contacté par le président pour entraîner l'équipe. On a eu une discussion fructueuse et on s'est mis d'accord sur des objectifs dont celui de préparer cette sélection au tournoi qualificatif aux jeux Olympiques de Rio. C'est un nouveau challenge que je prends très au sérieux et je tâcherai d'être à la hauteur de la confiance placée en ma personne», a indiqué le nouvel entraîneur national. Une réunion de travail est prévue ce lundi au siège de la Fédération entre Mohamed-Amine Belacel et la Direction technique nationale (DTN) pour arrêter un plan de travail et programmer les différents stages de préparation. Mohamed-Amine Belacel (49 ans) est conseiller en sports, enseignant à l'ISTS d'Aïn Bénian (Alger) et formateur. Durant sa carrière d'entraîneur, il a pris les commendes de plusieurs clubs nationaux et entraîné l'équipe nationale dames (2003-2005) avant d'aller tenter une expérience en Arabie Saoudite pendant six ans (2005-2010).A son retour au pays, Belacel a travaillé avec l'équipe féminine de Blida en 2011 et terminé la saison avec les garçons du club de la même ville. Durant la saison 2012-2013, le nouveau coach national avait drivé les messieurs du PO Chlef.

DRB TADJENANET :

Rester sur le même tempo en championnat et ... la coupe en point de mire

Disons le tout de go. Pour sa première saison parmi l'élite, l'un des trois promus, le DRB Tadjenanent aura été la plus grande surprise pour ne pas dire la grande attraction de cette phase aller du championnat national de Ligue 1- Mobilis 1.

Malgré des moyens loin de rivaliser avec ceux d'autres cylindrées de l'élite et le peu d'expérience que renferme une grande partie de l'effectif, le Diffaa a réussi à décider du destin et terminer la première partie de son parcours à une place très honorable. Les chiffres parlent d'eux-mêmes pour le jeune coach Lamine Boughrara et sa bande. Du beau jeu, de la sérénité et que d'ambitions affichées sans complexe en plus d'un public qui s'est avéré connaisseur et modèle. Le moins que l'on puisse dira avant l'entame de la phase retour est que le Diffa est bien parti pour atteindre son objectif prématurément, à savoir le maintient parmi l'élite pour sa première année à ce niveau.



Il s sont très nombreux à dire que le DRB Tadjenanent, s'est montré à la hauteur des espoirs de ses supporters et qu'il y a de quoi pavoiser pour des lendemains enchanteurs. Force est de reconnaître qu'il n'est pas donné de jouer avec une telle manière dans la cour des grands après seulement quelques semaines d'existence à ce niveau de la compétition. Les camarades de l'excellent Sayoud, une des révélations de cette édition 2015-2016, jouent sans complexe et se plaient à pratiquer un jeu offensif non sans donner du pain sur la planche à beaucoup d'équipes pourtant plus nantis à tous les niveaux. Le DRB Tadjenanent a terminé la phase aller au quatrième rang, et il aurait avec un peu plus de chance et d'expérience fait mieux, sans que personne n'aurait trouvé à en redire. Avec dix-neuf points au compteur, derrière l'USMA, le CRB et le MCA, le Bleu de l'élite drivé, faut-il le rappeler, pour la troisième saison consécutive, par le jeune coach M'lili, Lamine Boughrara, a déjà l'allure d'une grande cylindrée. Mais ce dernier, toujours modeste et serein comme il l'a toujours été sur les terrains en tant que joueur, se veut prudent et s'abstenant de s'enflammer préférant reste lucide et réaliste, quant au parcours réalisé jusque là par son équipe. « On a dépassé peut-être nos prévisions lors de cette première phase du championnat, et il faut tout de même reconnaitre que c'est mérité, d'autant que notre équipe qui a élu domicile en haut du tableau depuis l'entame de la saison, renferme un effectif jeune qui manque d'expérience ». Le coach du DRBT, reconnaît toutefois que son équipe à commis des erreurs qui lui ont été fatales dans certaines rencontres. «Nos défenseurs ont commis des erreurs de placement et d'inattention, ce dont ont profité nos adversaires. Mais, dans l'ensemble, l'équipe s'est bien comportée en réalisant de grands matchs, comme ce fut le cas face au le Mouloudia d'Alger à Bologhine». Concernant le volet recrutement, jusqu'à ce jour, seul le jeune Demane, transfuge du MCO, a renforcé l'effectif. Boughrara n'a pas manqué de souligner avec une pointe de déception que les attaquants de valeurs se font rares de nos jours surtout en cette période de mercato d'hiver. L'entraîneur du DRBT a annoncé la libération de trois joueurs. Il s'agit de Belhocine, Chemel et Amokrane. Ce dernier, qui est international olympique, a insisté pour rejoindre l'ESS à titre de prêt. A Tadjenanet, on regrette le départ de ce joueur, l'une des pièces maitresses de l'équipe. D'autre part, les essais effectués par trois joueurs émigrés n'ont pas été concluants. Dans un autre registre, pour meubler la trêve qu'observe le championnat, le DRBT est en train de peaufiner sa préparation à Alger avec la programmation de matches amicaux. Ces joutes auront permis au coach Boughrara de situer l'état de forme de ses joueurs avant le déplacement samedi prochain au stade du 1er-Novembre de Mohammadia pour en découdre avec l'EC Oued Smar pour le compte des seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Et c'est justement dans ce challenge populaire et populeux que le Diffaa et son coach comptent inscrire cette saison leur nom en lettres d'or. **S. S.**

EN : Gourcuff encadrera un stage de la sélection A'

LE SÉLECTIONNEUR national, Christian Gourcuff, sera de retour en Algérie avant la fin du de ce mois après plusieurs semaines passées chez lui en Bretagne. Le technicien français suit avec attention les internationaux algériens évoluant à l'étranger et ceux qui sont visés pour éventuellement renforcer les rangs de la sélection A. Il a chargé également son adjoint Nabil Neghiz de superviser les joueurs locaux évoluant en Ligue 1 et Ligue 2 Mobilis en prévision du regroupement de la sélection A' qui devrait se tenir au mois de février. Ce stage, le premier de l'année 2016, consacré aux joueurs locaux, revêt une grande importance car il vient après plus d'une année du dernier regroupement de la sélection A'. Faute d'échéances pour cette sélection et en raison du programme chargé de l'EN A, Gourcuff a dû se consacrer à la sélection A uniquement. L'ex-entraîneur de Lorient a demandé à son adjoint de poursuivre le suivi et la supervision pendant tout ce mois pour ensuite dresser ensemble la liste finale. Selon une source bien fondée, Gourcuff veut faire appel à de nouveaux joueurs afin de renforcer le groupe retenu lors des stages qu'il a dirigés auparavant. Plusieurs joueurs se sont révélés lors de la première partie de la saison avec un rendement stable et des prestations convaincantes. Des joueurs comme l'attaquant du MCA Merzougui, le milieu de terrain du DRBT Hadded, l'attaquant de la JSK Boulaouidet, le défenseur de l'USMH Benaldjia ou les gardiens de l'USMA et du MOB, en l'occurrence, Mansouri et Rahmani, ont de fortes chances d'être convoqués pour le rassemblement de février. Ils devront au préalable confirmer lors des rencontres au programme de ce mois de janvier, s'ils veulent assurer leurs places et faire partie de la liste de la sélection A'. Toujours à propos de la sélection A' dont le rassemblement est prévu aussi au mois de février, nous avons appris que les joueurs de la sélection U23 susceptibles de renforcer la sélection A' ne seront pas appelés dans le but de ne pas les perturber et les laisser se concentrer avec la sélection U23 qui prépare le tournoi olympique de Rio de Janeiro qui se tiendra au mois d'août prochain. En effet, la plupart des joueurs actuels de la sélection olympique sont sélectionnables en sélection A', mais compte tenu de l'échéance importante qui les attend au Brésil ils ne seront pas retenus dans la sélection réservée exclusivement aux joueurs locaux. ■

LIGUE 1 MOBILIS/ CS CONSTANTINE : MOKDAD (MCA) DONNE SON ACCORD POUR UN PRÊT DE SIX MOIS

LE JOUEUR âgé de 29 ans devrait être ainsi la première recrue hivernale du CSC qui compte se renforcer par deux autres éléments en prévision de la seconde partie de la saison, à quelques jours de la fin de la période des transferts d'hiver fixée au 15 janvier.Au terme de la phase aller, le CSC occupe la peu reluisante 13e place au classement avec 16 points devançant d'une seule unité le premier relégable, le RC Relizane. Le club de Cirta s'est fait éliminer en 32es de finale de la Coupe d'Algérie face à son voisin du MCE Eulma (1-0).

LIGUE 2 MOBILIS (JSM BÉJAIA) :

Zerrouki boucle l'opération de recrutement d'hiver

LA FORMATION de Yemma Gouraya devient ainsi le troisième club, après le MO Béjaia (Ligue 1) et le MCE Eulma (Ligue 2), à consommer les trois licences autorisées lors de la période des transferts d'hiver. La formation béjaouie, dirigée par l'entraîneur Said Hammouche, a terminé la phase aller à la deuxième place avec 26 points, en compagnie du CA Batna, à deux longueurs du leader l'USM Bel Abbes. Le club, en stage actuellement à Alger, s'est fait éliminer en 32es de finale de la Coupe d'Algérie face à l'EC Oued Smar (0-2).

RC ARBAÂ : SIX JOUEURS OBTIENNENT GAIN DE CAUSE AUPRÈS DE LA CRL

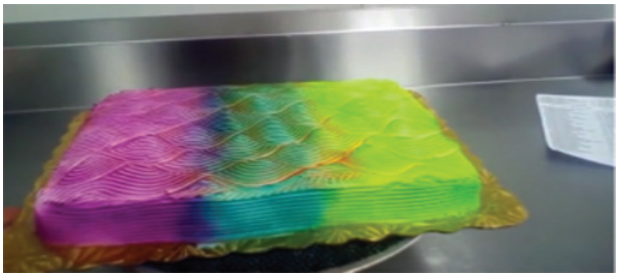
SIX JOUEURS du RC Arbaâ (Ligue 1 algérienne de football) ont obtenu lundi gain de cause auprès de la Commission de règlement des litiges (CRL) de la Fédération algérienne de football (FAF) et sont considérés comme libres de tout engagement, a appris l'APS auprès de la direction du club.Il s'agit de Daoud, Harrouche, Zaâlani, Ferhani, Yettou et Moumen qui ont saisi la CRL pour n'avoir pas perçu leurs salaires. Du coup, ces joueurs sont libres de signer là où ils veulent sans la fameuse lettre de libération lors de l'actuel mercato d'hiver qui prendra fin le 15 janvier. Le latéral gauche de la sélection olympique Houari Ferhani est le premier joueur à bénéficier de cette décision puisqu'il s'est engagé dans la foulée avec la JS Kabylie pour un contrat de deux saisons. Le RCA, actuelle lanterne rouge du championnat va enregistrer ainsi une véritable saignée avec le départ de ces joueurs cadres. En mauvaise posture, la formation de Larbaâ a bouclé la première partie de la saison à la dernière place au classement avec 8 points seulement, compromettant sérieusement ses chances pour la survie parmi l'élite. Le RCA a consommé déjà trois entraîneurs depuis le début de la saison: Dziri Billel, le Franco-Serbe Daniel Darko Janackovic et Abdenour Bousbia, alors que Khaled Lounici s'est dit «prêt» à reprendre du service après avoir jeté l'éponge. Le club reste, tout de même, toujours en lice en Coupe d'Algérie, où il accueillera le samedi 9 janvier la formation de l'USB Tissemsilt dans le cadre des 16es de finale.

UN VOL D'AIR INDIA FAIT DEMI-TOUR: UN RAT À BORD?



Des soupçons sur la présence d'un rat à bord ont contraint Air India à ordonner à son vol Bombay-Londres de faire demi-tour trois heures après son décollage, a annoncé jeudi la compagnie indienne.
Un rongeur aurait été aperçu dans la cabine, mais sa présence n'a pas été confirmée.
La compagnie indienne a justifié sa décision par la sécurité des passagers au vu des dégâts sur les systèmes électriques qu'un rat peut provoquer.

Le gâteau magique qui rend fou internet



Lorsqu'on le tourne, ce gâteau semble changer de couleur. Pas étonnant qu'il soit devenu viral en un rien de temps. Bleu, vert, violet, orange, jaune ou encore rose, ce gâteau qui change de couleur selon l'angle de vue rend les internautes complètement fous. Certains crient au fake tandis que d'autres sont persuadés qu'il est réel. En effet, les avis sont partagés. Les sceptiques soupçonnent un montage vidéo et une pâtisserie totalement fausse. Pour d'autres, ce changement de couleur est simplement dû à une technique de décoration particulière. Pour Lexine Oliveira, une pâtissière, c'est tout à fait possible: "Ce n'est pas un fake. Vous pouvez obtenir ce résultat en colorant le gâteau. Il faut beaucoup de pratique, mais cela donne un bel effet".
Et elle a bien raison! Il s'agit simplement d'une illusion d'optique. Sur le site internet Reddit, un utilisateur a précisé que le motif du gâteau provoquait cette variation de couleur. "La surface est composée de zigzags. Tous les côtés orientés à gauche sont teints de la première gamme de couleur (rose, jaune et orange), tandis que le côté opposé est teint de la seconde. La couleur que vous voyez dépend dès lors de l'endroit où vous vous tenez". Tout s'explique mais ce gâteau n'en reste pas moins impressionant.

Le saviez-vous

UNE UNIVERSITÉ AU CANADA A MIS EN PLACE UNE « SALLE DE CHIOTS » OÙ LES ÉTUDIANTS PEUVENT ALLER ET JOUER AVEC CES CHIOTS POUR SOULAGER LE STRESS !



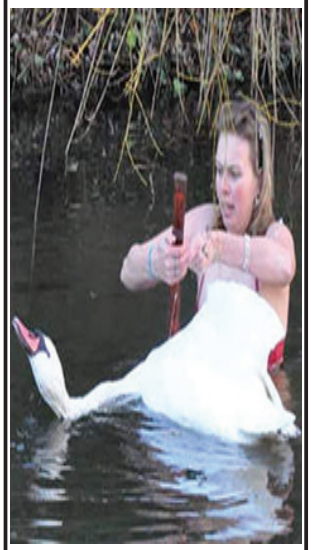
Pendant la période d'examens, l'université canadienne Dalhousie a choisi de suivre une tactique assez drôle et originale pour aider les étudiants à lutter contre le stress : Les chiots.
En effet les responsables ont introduit au sein de l'université une salle nommée chambre à chiots où les étudiants peuvent nourrir et jouer avec les chiots ce qui leur permettra de se détendre et de soulager le stress avant les examens.

MORT PENDANT 30 MINUTES, UN ENFANT REVIENT À LA VIE



Le coeur de Liam, un petit garçon québécois de 3 ans, s'est arrêté pendant 30 minutes avant de battre à nouveau.
Sa mère évoque un "miracle". L'histoire de Liam sort en effet de l'ordinaire. En juin dernier, il est hospitalisé d'urgence à la suite d'incessantes crises de vomissement. La situation s'aggrave rapidement: son taux de déshydratation atteint un seuil inquiétant et le médecin décide de l'intuber. Tout à coup, fortement fragilisé et sous le coup de panique, Liam fait une crise cardiaque.
L'équipe médicale s'affaire et tente de ranimer le petit garçon. Le massage cardiaque ne donne aucun résultat et après une demi-heure, le médecin en chef pense devoir annoncer le décès définitif du jeune patient, en état de mort clinique. C'est à cet instant que le coeur de Liam redémarre, relate Le Journal de Québec...
Après des examens plus approfondis, les chirurgiens se rendent comptent que Liam souffre en réalité d'une invagination intestinale aiguë. Opéré d'urgence, l'enfant subit l'ablation d'une partie de son intestin et demeure hospitalisé pendant un mois. Six mois plus tard, Liam se porte bien et ne semble pas avoir de "véritables séquelles", précise le site d'information BFMTV.

UNE FEMME SE JETTE À L'EAU POUR SAUVER UN CYGNE



Une jeune femme n'a pas hésité à plonger dans une eau à sept degrés, dans l'étang du parc de Dixmude pour sauver l'animal.
Un cygne empêtré dans une ligne de pêche dans le parc de Dixmude, en Flandre-Occidentale, serait sans doute mort si cette jeune femme ne l'avait pas sauvé le jour de la Saint Sylvestre. Alors que l'animal se débattait, un pompier présent sur les lieux a immédiatement appelé ses collègues. Mais malgré une eau à seulement sept degrés, la jeune femme n'a pas hésité à ôter ses vêtements et se jeter à l'eau pour libérer le cygne.
Quatre pompiers, dont un plongeur, ont ensuite aidé la jeune femme à ramener l'animal sur la berge. Pris en charge par un vétérinaire, il a été déclaré totalement épuisé et serait sans doute mort si la jeune femme avait attendu l'intervention des secours.

DES MILLIERS DE BILLETS DE LOTERIE RETROUVÉS DANS UN ASCENSEUR

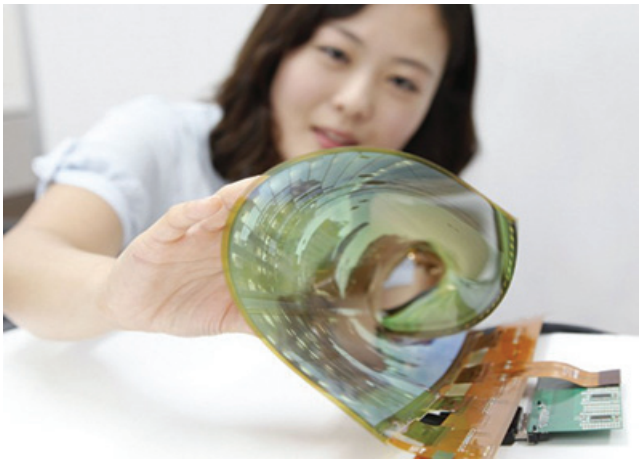


Deux mille billets de la très courue loterie du Nouvel an au Japon ont été trouvés dans un ascenseur par une femme qui les a confiés à la police, a indiqué mardi cette dernière, précisant qu'il s'agit apparemment d'un don anonyme aux agriculteurs victimes d'une météo désastreuse.
Le premier prix de ce loto "Jumbo" s'élève cette année à 1 milliard de yens (7,5 millions d'euros). C'est une personne âgée qui a trouvé le sac contenant les billets (d'une valeur d'achat de 600.000 yens), dans un ascenseur du parking de l'hôtel de ville de la cité de Tochigi, au nord de Tokyo.
Ces tickets étaient accompagnés de deux notes manuscrites adressées au bureau de la ville de Tochigi et à son maire, a indiqué la police. "S'il vous plaît, utilisez l'argent pour les agriculteurs qui souffrent des fortes pluies", est-il écrit selon la police. "Nous comprenons que cette personne fait référence aux précipitations diluviennes de cet été qui ont causé beaucoup de dégâts agricoles", a expliqué à l'AFP un fonctionnaire des forces de l'ordre.
Le tirage de la loterie aura lieu jeudi 31 décembre, mais les 2.000 billets seront conservés par la section de recherche de la police pendant cinq mois. Ils seront ensuite donnés à la préfecture de Tochigi si personne n'en revendique la propriété durant ce laps de temps.

LG dévoilera un écran flexible de 18 pouces

LG ne lâche pas les écrans flexibles. Pour preuve, en amont du CES 2016, la présentation d'une version OLED de 18 pouces enroulable comme une feuille de papier.

D'accord, il ne s'agit pour l'instant que d'un prototype. Mais le constructeur coréen LG a bel et bien présenté, avant l'ouverture du CES 2016 dans 2 jours, un écran OLED flexible que l'on peut enrouler comme un parchemin. Et qui plus est d'une belle taille puisqu'il présente une diagonale de 18 pouces (soit près de 46 cm).



Ecran flexible de LG : quelles applications ?

Côté résolution, cet écran propose 1.200 x 810 pixels. Certes, vous rétorquerez à raison que nous sommes à des lieues du top dans ce domaine particulier. Mais rappelons si besoin qu'il ne s'agit là que d'un prototype, et que son passage vers une norme Ultra HD pourrait intervenir dès l'année 2017. Autant dire, demain.

Journal numérique, ou écran se déroulant comme un store, à la maison ou en voiture, les applications sont nombreuses. Mais il est des rumeurs qui veulent que LG travaillerait l'OLED pour Apple et un iPhone qui s'en verrait équipé, comme l'expliquait 01net à la veille de cette nouvelle année : « Samsung et LG, investiraient ainsi 12,8 milliards d'euros dans les deux ou trois prochaines années ».

Une technologie qui peine à sortir des labos

Samsung, déjà en 2013, faisait état de cette nouvelle technologie. Et plus récemment, si les smartphones LG G Flex et G Flex 2 sont certes équipés d'écrans incurvés, ils ne sont pas pour autant aussi flexibles que l'on pourrait l'imaginer dans un futur proche. Donc, d'ici à ce que l'on sorte son écran dans les transports en commun pour profiter de l'édition numérique d'un journal qui se mettrait automatiquement à jour, il y a un monde. Mais il semblerait bien qu'il ne soit pas si éloigné que cela.

Apple remporte la palme des failles de sécurité corrigées en 2015



Selon le classement de CVE Details, Apple est l'éditeur qui a corrigé le plus de failles de sécurité sur ses produits en 2015. Un chiffre à relativiser cependant.

Au grand dam des éditeurs de logiciels, il ne se passe plus une semaine sans que des histoires de failles de sécurité fassent la Une. Il existe même une plateforme qui les comptabilise afin d'établir le classement des logiciels et systèmes d'exploitation qui ont corrigé le plus de failles sur l'année écoulée, celui du site CVE Details.

Pour le cru 2015, OSX et IOS seraient les grands perdants de l'année passée. Faut-il pourtant en déduire que les logiciels de la firme de Cupertino sont les moins sûrs du marché ? Pas si sûr.

OSX vainqueur au nombre des corrections de failles de sécurités

Comme tous les ans, le classement de CVE Details dresse donc l'état des lieux des logiciels qui ont été le plus concernés par des failles de sécurité. Ce sont deux logiciels d'Apple qui se classent au top du classement 2015 puisque 385 failles ont été corrigées pour OSX et 375 pour IOS. Adobe complète ce podium avec Flash Player avec 314 failles corrigées. De quoi enterrer encore un peu plus cette technologie dont les développeurs cherchent de plus en plus à se débarrasser.

Apple le plus vulnérable de 2015 ?

En prenant le classement par éditeurs, on se rend compte qu'Apple reste toujours à la première place des firmes ayant corrigé le plus de problèmes de sécurité avec 654 failles sur l'ensemble de ses produits. Microsoft arrive deuxième avec 571 failles corrigées et Cisco troisième avec 488 failles corrigées.

Ford va se mettre à CarPlay et Android Auto

Ford va ouvrir son système embarqué à Android Auto et à CarPlay à partir de 2017.

Le CES 2016 bat son plein et cette année plus que jamais, la tendance sera aux objets connectés. Le domaine de l'automobile n'y échappe pas et de nombreux constructeurs automobiles exposent lors du salon.

C'est notamment le cas de l'américain Ford qui a profité d'être à domicile pour annoncer que ses véhicules allaient bientôt intégrer les systèmes d'exploitation CarPlay et Android Auto dédiés à l'automobile.

Ford s'ouvre à CarPlay et Android Auto

Alors que de plus en plus de constructeurs intègrent désormais le CarPlay d'Apple ou l'Android Auto de Google dont certains très prestigieux comme BMW, il était étonnant de voir que Ford n'avait pas encore noué de partenariat avec ses deux compatriotes américains.



Il faut dire que jusqu'à maintenant, Ford proposait des outils connectés maison assez novateurs avec son système Ford's Sync Connect. Ford va profiter de la nouvelle mouture de son système de reconnaissance vocale Sync 3 pour l'ouvrir à CarPlay et Android Auto et les faire cohabiter. Il faudra cependant patienter encore un peu pour en bénéficier.

Une application en 2017

Ford a indiqué que la compatibilité sera pleinement opérationnelle en 2017 en même temps que l'arrivée de la Ford Escape 2017 sur le marché. Pour les acheteurs d'un véhicule Ford de 2015 qui propose le Sync 3, une mise à jour sera proposée pour passer au choix à CarPlay ou Android Auto. C'est à l'acheteur de faire son choix au moment de la commande de son véhicule neuf ou de la mise à jour.

Pour les personnes qui ne souhaitent pas passer sur l'un des deux systèmes, il sera possible de conserver les services par défauts du constructeur par le biais d'Appsync qui permet d'utiliser des applications installées sur son smartphone via le système embarqué de son véhicule.

Questions ? Réponses !

POURQUOI LE SOLEIL EST-IL JAUNE ?



Demandez à un enfant de dessiner le Soleil et celui-ci s'emparera immédiatement et tout naturellement d'un crayon jaune. Les astronomes, quant à eux, classent notre étoile dans la catégorie des naines jaunes. Pourtant, il n'est pas si simple de définir la couleur du Soleil.

La plupart des sources lumineuses, et le Soleil ne fait pas exception, émettent une lumière polychromatique c'est-à-dire sur plusieurs longueurs d'onde. La lumière solaire, par exemple, se décompose dans le ciel lorsque se produit un phénomène d'arc-en-ciel.

Couleur et maximum d'intensité

La couleur du Soleil doit-elle alors être recherchée à l'endroit du spectre où son intensité est au maximum ? Ce n'est pas si certain. Le maximum d'intensité du Soleil se situe en effet entre 500 et 550 nanomètres soit dans les longueurs d'onde de la couleur… verte ! Pour autant, nous ne voyons pas le Soleil vert.

Soleil et lumière blanche

On présente souvent la lumière naturelle, celle qui nous vient du Soleil, comme étant blanche. L'astre devrait donc nous apparaître blanc. Ce serait sans tenir compte du fait que la lumière parvenant au sol est constituée à la fois de rayons directement issus du Soleil mais également de rayons diffusés dans l'atmosphère (diffusion de Rayleigh) et qui font que le ciel est bleu.

La couleur du Soleil dans l'espace

Ce raisonnement conduit naturellement à supposer que, depuis l'espace, le Soleil nous apparaîtrait – si nous pouvions le regarder en face – d'une couleur blanche légèrement bleutée.

Un Soleil légèrement jaune

La lumière qui nous parvient du Soleil est donc une lumière blanche à laquelle il manquerait un peu de bleu. Lorsque nos yeux la perçoivent, les cônes rouges et verts de la rétine sont davantage impressionnés que les bleus et le Soleil nous apparaît donc comme légèrement jaune.

La sonde Juice visitera Jupiter et ses lunes à la recherche de la vie

Plus de dix ans après la fin de la mission Galileo (en novembre 2003), l'exploration robotique de Jupiter et ses mondes est relancée. Une meilleure connaissance du système jovien et la certitude que certaines de ses lunes les plus grandes abritent de grands réservoirs d'eau liquide ont convaincu les agences spatiales d'y envoyer des sondes. Après Juno, lancée en 2011 par la Nasa, les années 2020 verront le lancement de trois autres sondes dont l'européenne Juice, qui sera construite par Airbus Defence and Space.

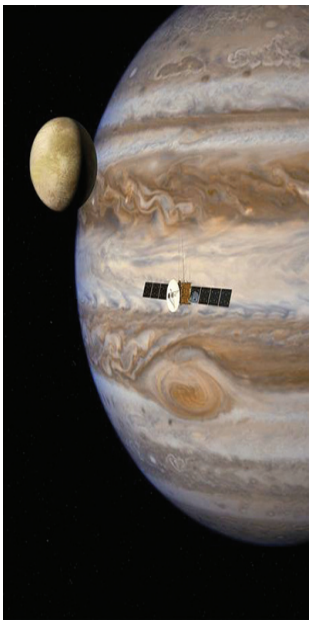
L'Agence spatiale européenne (Esa) et Airbus Defence and Space ont signé un contrat de 350 millions d'euros portant sur le développement et la construction du satellite Juice (JUpiter ICy moons Explorer). Cette première grande mission du programme « Vision Cosmique » de l'Esa « sera lancée en 2022 par un lanceur Ariane 5 et atteindra Jupiter en 2030 », nous explique Vincent Poinsignon, directeur du programme Juice chez Airbus Defence and Space.

Première mission de l'Esa à destination de Jupiter, Juice sera également la mission interplanétaire de l'Agence qui ira le plus loin dans le Système solaire. Elle repose sur le thème central de l'émergence de mondes habitables autour des géantes gazeuses. La mission sera principalement consacrée à l'étude du système de Jupiter en tant qu'archétype des géantes gazeuses. Elle examinera le système jovien dans son ensemble en se concentrant particulièrement sur trois des quatre lunes glacées galiléennes qui abritent, potentiellement, des océans (Europe, Ganymède et Callisto).Pour cela, elle embarquera un panel de dix instruments fournis par des équipes scientifiques de 15 pays européens, du Japon et des États-Unis (en raison de la participation de la Nasa au projet). Parmi les instruments prévus sur la sonde : des caméras, des spectromètres, un altimètre laser, un magnétomètre et un radar capable de sonder la surface des lunes jusqu'à une profondeur de plusieurs kilomètres, ce qui fournira un éclairage nouveau sur les structures géologiques de ces mondes à la tectonique complexe.

Pour amener autour de Jupiter tous ces instruments, « on a besoin d'un satellite qui soit capable d'évoluer dans un environnement très sévère, beaucoup plus contraignant qu'autour de Vénus, de Mars et de la Terre par exemple », détaille Vincent Poinsignon. Cet environnement se caractérise par des températures très basses, en raison de l'éloignement de la planète au Soleil et par un niveau de radiations très élevé. Dans cet environnement difficile, le satellite requiert de plus de très bonnes performances « notamment en matière de stabilité, de propreté magnétique ou de production d'énergie ».

Un satellite spécifiquement conçu pour la mission

C'est pourquoi Airbus Defence and Space va devoir concevoir une « plateforme spécifique à cette mission et non pas réutiliser ou adapter une plateforme existante » qui, de façon à éviter toute perturbation des instruments scientifiques, « présentera un niveau de propreté magnétique sans précédent ». À cette nouvelle plateforme s'ajoutera de nouvelles technologies comme, par exemple, les cellules photovoltaïques. Elles font l'objet d'une caractérisation très poussée pour tenir compte de l'environnement de Jupiter, où la « puissance solaire est de l'ordre de 50 watts par m2 contre 1.400 autour de la Terre ». Si, à l'époque de Rosetta, l'industrie utilisait des cellules au silicium,



aujourd'hui « on utilise des cellules à l'arséniure de galium (AsGa) beaucoup plus efficaces avec un rendement de 30 % ».Juice, en effet, bien qu'éloignée du Soleil, n'utilisera pas de générateur thermoélectrique à radioisotope (RTG), comme les sondes américaines Cassini et New Horizons ou le rover Curiosity. « Bien que maîtrisée, cette technologie n'a pas été développée en Europe pour des applications spatiales », rappelle Vincent Poinsignon. Par ailleurs, Juice étant un programme européen financé par les États membres de l'Esa, qui a pour principe de développer l'industrie spatiale européenne, il aurait été malvenu pour l'agence de financer des équipements non européens. La mission peut être réalisée avec un générateur solaire, à condition qu'il soit grand, très grand, même. « Mais Rosetta a montré que cela était possible et absolument pas handicapant pour la mission. » En mars 2004, date du lancement de Rosetta, son générateur était l'un des plus grands jamais construits (67 m2), celui de Juice, avec ses 97 m2, sera « le plus grand jamais réalisé pour une mission interplanétaire européenne ».

Une fois dans le système jovien, la sonde va réaliser plus « d'une trentaine de survols de ces trois lunes [Europe, Ganymède et Callisto, NDLR], ce qui implique un système de navigation autonome à bord du satellite pour assurer une bonne trajectoire lors de ces survols ». Comme sur Rosetta, ce sera également une des clés du succès de la mission.« L'intérêt de cette mission, c'est sa complexité qui nous amène aux limites de ce qui est faisable. La particularité principale de Juice est sa propreté électromagnétique indispensable pour réaliser les mesures ultraprécises dans l'environnent de la magnétosphère de Jupiter avec, à la clé, la détection d'océans liquides sous la surface des trois lunes. » Cela justifie des exigences pointues et sévères, au-delà de ce qui est mesurable sur Terre. « On atteint une telle limite que l'on ne sait plus mesurer au sol les performances du satellite, de sorte qu'on les mesure et on les calibre en orbite, en dehors de toutes perturbations générées par l'environnement terrestre. »

Autre particularité de la mission, les 5,5 tonnes de la masse du satellite au lancement, contre une masse sèche de seulement 2 tonnes. « La différence s'explique par la grande quantité d'ergols embarqués à bord du satellite. » Une quantité importante justifiée par le profil de la mission qui prévoit « deux importantes manœuvres d'insertions orbitales » :

•La première aura lieu à la sortie de la phase de croisière (7,5 ans), pour l'arrivée dans le système jovien, afin de rentrer dans le champ gravitationnel de la planète géante. D'une durée d'environ trois heures, cette manœuvre va « consommer énormément d'ergols ».

•Quant à la deuxième manœuvre d'insertion, elle sera réalisée après 2,5 années de survol des différentes lunes pour la « mise en orbite de la sonde autour de Ganymède, à 500 kilomètres d'altitude ».

Juice, une mission européenne

Juice est une mission aux objectifs ambitieux et enthousiasmants. C'est la première fois qu'un satellite sera mis en orbite autour d'une lune autre que celle de la Terre. Un voyage entre les deux planètes de 7,5 années, au cours duquel le satellite va bénéficier d'assistances gravitationnelles, pour accélérer sa vitesse, en passant autour des planètes intérieures du Système solaire (Mars, Terre et Venus) parce que « malgré la puissance d'Ariane 5, le lanceur européen n'a pas la puissance nécessaire pour mettre la sonde sur une trajectoire directe vers Jupiter ».

Le satellite Juice sera conçu sous la responsabilité du site de Toulouse d'Airbus Defence and Space qui réalisera également le logiciel de vol (le cerveau du satellite en quelque sorte), notamment les algorithmes de navigation, de contrôle d'altitude et d'orbite. En raison de la dimension européenne du programme et du retour géographique imposé sur tous les programmes scientifiques de l'Esa, les équipements seront développés et fabriqués un peu partout en Europe dans les usines d'Airbus Defence and Space et dans les quelque 60 sociétés du consortium industriel. Le satellite sera assemblé sur le site allemand d'Airbus Defence and Space puis testé dans les différents centres d'essais européens – dont l'Estec (le centre technique de l'Esa), celui de IABG, en Allemagne, pour les essais magnétiques, et enfin Instepace, en France, pour les essais du système de propulsion. Le satellite sera finalement de retour sur le site de Toulouse pour les essais fonctionnels finaux avant départ pour la campagne de lancement à Kourou, en Guyane.

ESPÈCES MENACÉES :

Il faut tenir compte de tous les risques ensemble

Les pressions sur l'environnement ont tendance à s'additionner. Ainsi, il n'est pas rare qu'un animal ou une plante soit confronté à la destruction de son habitat et qu'il subisse simultanément l'invasion d'une espèce étrangère. C'est pourquoi des chercheurs ont modélisé, sur le territoire des États-Unis, pris comme modèle, l'impact non pas d'une menace prise individuellement, comme c'est souvent le cas, mais des quatre principales menaces qui touchent les espèces endémiques de ce pays. Résultat sans surprise : les effets calculés sont bien plus importants.

« Évaluer les risques d'extinction d'une espèce n'a de sens que si l'on envisage toutes les menaces qui pèsent sur elle, celles liées au réchauffement climatique mais aussi aux espèces invasives, à la destruction de l'habitat et à l'élévation du niveau de la mer, introduit Franck Courchamp, directeur de recherche au Laboratoire d'Écologie, Systématique et Évolution (ESE, CNRS/Université Paris-Sud/AgroParisTech). Et si l'on étudie la répartition géographique des menaces, cela n'a d'intérêt que s'il existe, dans les régions concernées, des espèces sensibles à ces menaces », poursuit-il.

C'est ainsi que son équipe a décidé, pour la première fois, de réaliser une cartographie qui rend compte des quatre grandes menaces qui planent sur la biodiversité des États-Unis, et plus précisément sur les 196 espèces endémiques du pays. Pourquoi les États-Unis ? Parce qu'il s'agit d'un territoire ni trop grand, ni trop petit, pour lequel les scientifiques avaient déjà récolté de nombreuses informations. Il s'agit ainsi d'une première modélisation des risques cumulés des changements globaux sur la biodiversité future à large échelle.



Une perte de biodiversité sous-estimée

La première mission des scientifiques a consisté à regrouper et à vérifier les très nombreuses données qui allaient alimenter leurs modèles. Celles-ci concernaient les quatre principales menaces qui pèsent sur la biodiversité – à savoir le réchauffement climatique, l'augmentation du niveau de la mer, les invasions biologiques et la perte d'habitat – et les 196 espèces de vertébrés terrestres endémiques aux États-Unis. Les chercheurs ont alors pu dresser une carte des menaces présentes et futures, puis une carte des espèces concernées par ces menaces.

« Les espèces ne sont pas sensibles à toutes les pressions donc on a regardé pour chaque groupe de vertébrés terrestres – amphibiens, oiseaux, mammifères et reptiles – celles qui les concernaient (liste définie par l'UICN, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et on a croisé ces données avec la carte des menaces à venir, explique Franck Courchamp. C'est finalement la moitié est des États-Unis qui présente la plus grande convergence entre les menaces et les espèces en danger entre 2050 et 2080. »

Cette approche offre ainsi une vision claire et pertinente des régions où les espèces sont les plus vulnérables face au changement global qui s'annonce, et où il est urgent de mettre en place des programmes de suivi et de conservation.

Cette vision plus réaliste des pressions qui pèsent sur la biodiversité allonge, de fait, la liste des espèces menacées d'extinction. « Sans compter qu'il y a forcément des interactions et des synergies entre les perturbations environnementales, ce qui signifie que la perte de biodiversité annoncée est sans aucun doute sous-estimée par rapport à ce qui va réellement advenir », conclut l'auteur principal de cette étude originale, qui offre une évaluation plus réaliste (et pessimiste à la fois) de la perte de biodiversité à venir, publiée dans la revue Scientific Reports du groupe Nature.

Charbon propre : l'industrie peut-elle relever le défi ?



ALORS QUE LA COP21 prônait la fin de l'utilisation des énergies fossiles, certains irréductibles ont pris part au débat pour défendre le charbon, pourtant très polluant. C'est le cas notamment de la Saskatchewan (province de l'Ouest du Canada) qui profitait de la conférence pour présenter ses avancées en matière de captage et stockage de carbone. Une technique parmi d'autres qui permettrait de disposer d'un charbon propre.

Le charbon, un cauchemar pour l'environnement ?

Considéré comme un désastre écologique comme il en existe peu, le charbon et ses conséquences sur l'environnement font l'objet d'une lutte acharnée des défenseurs de la nature et des fervents protecteurs de l'avenir de notre planète. Si la COP21 s'est évertuée à dresser un tableau de mesures permettant de soustraire peu à peu notre société à sa dépendance aux énergies fossiles, le charbon demeurait au premier plan des cibles à abattre, et pour cause.

A elle seule, une centrale à charbon d'une capacité de 150 mégawatts génère plus d'un million de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) chaque année, soit l'équivalent de 300 000 voitures. Le charbon est responsable de plus de 40 % des émissions de CO2 de la planète, ce qui en fait l'ennemi énergétique numéro un. Seul hic, il assure aussi près de 41 % de la production mondiale d'électricité.

Combattre le réchauffement climatique va nécessiter l'instauration d'un modèle énergétique global décarboné dans lequel les énergies fossiles n'ont plus leur place. Se débarrasser du charbon ? Certains pays commencent déjà à le faire, comme le Royaume-Uni, sur le point de fermer l'ensemble de ses centrales à charbon. Des entreprises ont également fait le vœu de se défaire de toute activité en lien avec le charbon, telle Engie en France.

D'autres se posent la question : doit-on vraiment se passer du charbon pour réussir notre transition énergétique ? En dehors des risques environnementaux inhérents à l'industrie charbonnière, cette énergie présente l'avantage d'être abondante sur la planète. On estime en effet qu'il reste assez de réserves dans le monde pour satisfaire quelques 110 années de consommation.

Au moment où la communauté internationale s'accorde pour axer son modèle énergétique sur les énergies renouvelables, cette filière encore naissante reste aujourd'hui hors de portée pour de nombreux pays. Notre société a donc encore besoin des énergies fossiles pour répondre à ses besoins énergétiques. Il s'agit aujourd'hui de savoir comment guérir ces « cancers écologiques » en arrivant à exploiter ces fossiles de manière plus responsable. Si le pari semble audacieux, certains s'y sont déjà essayés.

Capturer le CO2, l'objectif fixé par la Saskatchewan

L'importance du charbon dans la production énergétique mondiale fait qu'il devient compliqué de réduire son utilisation à zéro du jour au lendemain. Certains pays, aidées par des acteurs du secteur énergétique, font plutôt le choix de travailler au développement de techniques permettant une exploitation du charbon qui diminue de manière significative son impact sur l'environnement.

Le Premier ministre saskatchewanais était présent lors de la COP21 pour défendre ce parti pris et parler de l'initiative développée par SaskPower, la principale compagnie énergétique de la Saskatchewan (province de l'Ouest du Canada). La société a créé un appareil capable de capturer et stocker les émissions de dioxyde de carbone de la centrale à charbon de Boundary Dam. SaskPower se targue d'un taux de capture de près de 90 % de C02, stocké directement dans le sol ou revendu.

Si la technologie suscite encore certaines interrogations chez les experts quant à son fonctionnement et son degré d'efficacité, elle préfigure un modèle qui pourrait se développer dans le monde entier et voir les conséquences négatives du charbon sur l'environnement s'amoindrir.

Une autre manière de passer du mythe du charbon propre à la réalité est d'améliorer le rendement des centrales à charbon. Ces dernières sont loin de fonctionner majoritairement à plein régime. On estime qu'elles tournent en moyenne avec un rendement de l'ordre de 30 %.

Il est pourtant possible d'optimiser ces capacités en ayant recours à des technologies dites supercritiques ou ultra-critiques. EDF investit sur ce terrain en Chine, pays qui tire 90 % de son énergie du charbon. L'énergéticien français a annoncé en avril dernier la construction d'une centrale à charbon propre de 2000 MW, située à Fuzhou.

« Ce projet nous permettra de maintenir notre savoir-faire dans le charbon, qui assure 75 % de la production d'électricité en Chine, et d'acquérir une expertise dans les technologies les plus modernes. » déclarait alors le groupe au moment de l'annonce. Le rendement de cette centrale devrait être de 43 % avec des émissions de GES qui passeront de 900 grammes par kilowattheure pour une centrale normale à 800 grammes.

Selon l'ONG 350.org, plus de 500 institutions dans le monde auraient décidé de renoncer à investir dans les énergies fossiles et particulièrement dans le charbon afin de réorienter leurs capitaux vers des activités favorisant l'émergence des EnR. Certes, ce mouvement entraine notre société vers un avenir décarboné mais ignore toutes les solutions qui nous permettraient aujourd'hui de continuer de recourir aux fossiles tout en préservant notre planète. Une phase qui laisserait le temps à la filière des renouvelables de se renforcer et d'avoir les ressources nécessaires pour satisfaire la demande énergétique mondiale.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

CHERCHE

Ouvrières ou Apprenties BRODERIE A LA MAIN (CHAARA)Bouzereah et environs

Tél : 0561.27.63.28 / 0556.19.83.74

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Vente des matériels de construction :

-Elément en casier
-Appuis verticaux télescopique réglables.
-Trépied en acier galvanisés

Tél. : 0550 77 90 14

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Particulier vend

Terrain surface 38 625 m², façade 137m linéaire, semi-clôturé, sur RN 67… Attatba Sidi Rached w. Tipasa. Une maison bâtie avec P.C en R1 150 m² Terrain plat avec acte LF… commodités d'accès pour gros véhicules et engins. Situé à environ 2,5 km de l'échangeur Tipasa - Cherchell, par la voie expresse.

Tél. (0659) 26.00.12

A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

Tél: 0774.31.50.37 /0542.28.01.25

Anniversaire

En ce mois de janvier 2016, notre fils bien aimé

Sid Ahmed CHARANE



célèbre ses vingt et un ans. Nous sommes fiers de lui parce qu'il est un garçon modèle, un fils doué de qualités exemplaires d'éducation et de valeurs humaines. Nous apprécions, dans ce sens, les solides liens affectueux qui le lient à son neveu Ylies. Sa maman et moi, Mohamed CHARANE lui souhaitons une longue vie et de brillantes études à l'université de Dely Ibrahim.

CONDOLEANCES

Très touchés, par la perte cruelle de Monsieur

ZIANE BOUZIANE

Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Blida
Le président, les membres du bureau directeur et l'ensemble des adhérents du Club Motocycliste de Blida (C.M.B.) présentent leurs sincères condoléances à sa famille et alliés
Puisse Dieu dans son infinie Clémence l'accueillir en son vaste Paradis.

CONDOLEANCES

Très attristés par le décès de Monsieur

ZIANE BOUZIANE

Directeur de La jeunesse et des Sports de la Wilaya de Blida
Ses collaborateurs et l'ensemble du personnel de la D.J.S de Blida, présentent à sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent de leur profonde compassion, priant Dieu tout puissant de l'accueillir en son vaste paradis

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant - Directeur Général
ALI MECHERI

Directeur de la publication
TAHAR BOUDJEDRI
(DIT KAMEL MANSARI)

Directrice de la rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

© 1990-2016

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Pour la peau saine et la peau sensible



-Pour votre toilette préférez les pains de toilette sans savon et évitez les lotions astringentes ou alcoolisées
-Pour les hommes, préférez des mousses à raser et lotions conçues pour les peaux sensibles
-Utilisez des laits et lotions adaptés aux peaux fragiles, par exemple des lotions sans rinçage, laits de toilette doux, gels liquides. Les solutions der mo-cosmétiques étant nombreuses, l'expérience de votre esthéticienne vous sera d'autant plus utile.
-Appliquez matin et soir une crème riche en actifs nutritifs ou du moins qui soulage rapidement les rougeurs et irritations passagères
-Si la cause de l'assèchement est le vieillissement naturel de la peau, votre esthéticienne vous conseillera des produits plus nourrissants ou antirides.
-Lorsque vous utilisez un masque hydratant en crème, essuyez légèrement après quelques minutes ce qui ne pénètre pas.
-Démaquillez-vous avec des gestes doux en massant le moins possible
-Pour le corps, évitez l'eau calcaire, les bains moussants détergents, les épilations agressives, le sauna, les frictions ou les gommages abrasifs. Soyez attentif à toujours bien sécher la peau et à appliquer un produit hydratant spécifique pour le corps (lait ou huile).
-Par ailleurs sachez que le secret d'une belle peau se trouve aussi dans l'hygiène et l'équilibre alimentaire. De ce fait surveillez vos carences vitaminiques.
-La consommation de tabac aggrave le vieillissement de la peau car elle est génératrice de radicaux libres.
-Vous pouvez apaiser la sécheresse avec un spray d'eau thermale, puis sécher l'excèdent délicatement. L'idéal serait de s'abstenir de tout rinçage à l'eau du robinet.

LES BÉNÉFICES DE L'HUILE D'OLIVE



L'huile d'olive, conseillé par les nutritionnistes, ainsi que par les dermatologues, grâces à ses vitamines, elle est un produit :
- hydratant
- contre les rides
- masque efficace pour les cheveux
- contre le vieillissement.

Ses bienfaits sont multiples :

On peut l'utiliser avec d'autres ingrédients comme le citron, le lait de coco ou le miel, qui sont trois antioxydants,

Pour nourrir les cheveux secs ou les cheveux colorés.

Masser les cheveux jusqu'à leur pointes.
Couvrez-les avec un foulard humidifié pendant 5 minutes. Puis lavez vos cheveux et répétez l'opération tous les quinze jours.

Pour hydrater le corps :

Ajoutez du sucre en poudre à l'huile d'olive et appliquez sur les zones sèches de votre peau en faisant des mouvements circulaires. Ce gommage sert à éliminer les cellules mortes.
Vous pouvez ajouter une petite quantité dans votre bain et vous masser le corps.

Pour les lèvres :

Pour la souplesse de vos lèvres mettez une légère couche d'huile d'olive.

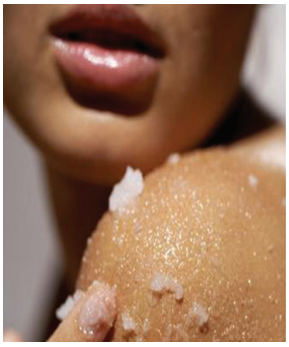
Pour soigner les sourcils :

Pour la brillance et la douceur de vos les sourcils avec de l'huile d'olive, faites un massage sur ces zones

Pour les mains abîmées :

Passez une touche d'huile d'olive sur vos mains et vos ongles, puis enfilez des gants en laine et attendez 20 minutes.
Ajoutez une petite quantité de citron pour les ongles jaunit, Si vous fumez.
Une petite astuce lorsque votre mascara devient sec. Ajoutez une goute d'huile d'olive et il redeviendra comme neuf.

LE GOMMAGE CORPOREL



Ce gommage a l'avantage d'être "2en1": il exfolie et nourrit votre peau.
Attention, ne l'utilisez pas sur la peau du visage qui est trop fine.

Il faut:

- 4 cuillères à soupe de sucre
- 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
- 2 à 3 cuillères à soupe d'huile végétale (l'huile de tournesol peut très bien convenir)

Vous pouvez rajouter au maximum 10 gouttes d'huile essentielle pour parfumer ce gommage ou selon vos besoins.
Par exemple, pour un gommage rafraichissant (contre les jambes lourdes) je rajoute de l'huile essentielle de menthe poivrée

OÙ SE TROUVENT LES VITAMINES

VITAMINE B6 :



Vitamine B6: se trouve dans la levure de bière, le maïs, les céréales complètes, le soja, la pomme de terre, les noix, le chou, le germe de blé, le suc de canne complet, le lait, le jaune d'oeuf. Elle active le métabolisme des graisses et des substances protidiques. Elle est essentielle au fonctionnement du système nerveux, elle permet aux nerfs de bien transmettre leur influx. C'est un diurétique qui permet d'éliminer l'eau et les toxines solubles dans l'eau. Elle participe à la production des anticorps et des globules rouges. La rate et le thymus ont besoin de vitamine B6. Sa carence entraîne des troubles d'irritation cutanée et une surcharge graisseuse du foie.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Pour faire passer une crise de hoquet

-Prenez un sucre.
- Trempez le dans du vinaigre.
- Et manger le sucre vinaigré.

Si vous n'avez pas ou n'êtes pas très attirer par le sucre au vinaigre...
Vous pouvez aussi essayer avec du jus de citron.
- Pressez-vous un peu de citron pure dans un verre et avalez.

Sinon il vous reste la bonne et vieille méthode !

- Inspirez, et bloquez-vous la respiration quelques instants.

Salade de pommes de terre bien blanche

Dans l'eau de cuisson de vos pommes de terre ajouter un peu de vinaigre ou du jus de citron. Votre salade sera bien blanche et non grisâtre comme il arrive de le voir. Vous pouvez également mélanger tous vos ingrédients deux jours avant à condition de ne pas utiliser de la vraie mayonnaise.

Comment enlever l'acidité dans vos sauces tomates

Pour enlever l'acidité dans vos sauces tomates, ajouter 1/4 c. thé de bicarbonate de soude(soda à pâte) à la sauce pendant la cuisson.

Tajine de poulet

Ingrédients :

- 1 poulet
- 150 g d'oignons (1 ou 2 selon la taille)
- 10 cl d'huile d'olive
- 1 botte de persil
- 1 botte de coriandre
- quelques gousses d'ail
- 1 pincée de gingembre
- 4 œufs
- 1 citron
- 1 pincée de safran
- sel et poivre

Préparation :

- Préparer l'ail et l'oignon émincés finement et les faire revenir dans l'huile.
- Ajouter le poulet, puis une partie du persil, la coriandre et les épices.
- Ajouter un petit morceau de beurre, couvrir d'un litre d'eau et laisser cuire 30 à 40 minutes.



- Après cuisson, couper le poulet en plusieurs morceaux et les disposer dans un plateau.
- Préparer la garniture. Mixer 4 œufs, le reste de persil et la sauce de cuisson.
- Garnir le plat de poulet de cette préparation et mettre au four jusqu'à obtention d'une belle couleur dorée.
- Surveillez la cuisson du poulet, il doit être cuit mais pas trop, sinon les morceaux s'émietteront une fois mis dans le plat au four.

Palets à la pistache

Ingrédients :

Pour la pâte:
- 3 mesures de pistache en poudre
- 1 mesure d'amande en poudre
- 2 mesures de sucre glace
- 2 blancs d'œufs
- Zeste d' un demie citron jaune
- Quelques gouttes d'arôme de pistache (facultatif)

Pour l'enrobage :
- Sirop ou faux miel
- Pistaches non salées concassées
- Des caissettes (facultatif mais c'est pratique quand les gâteaux sont au miel)

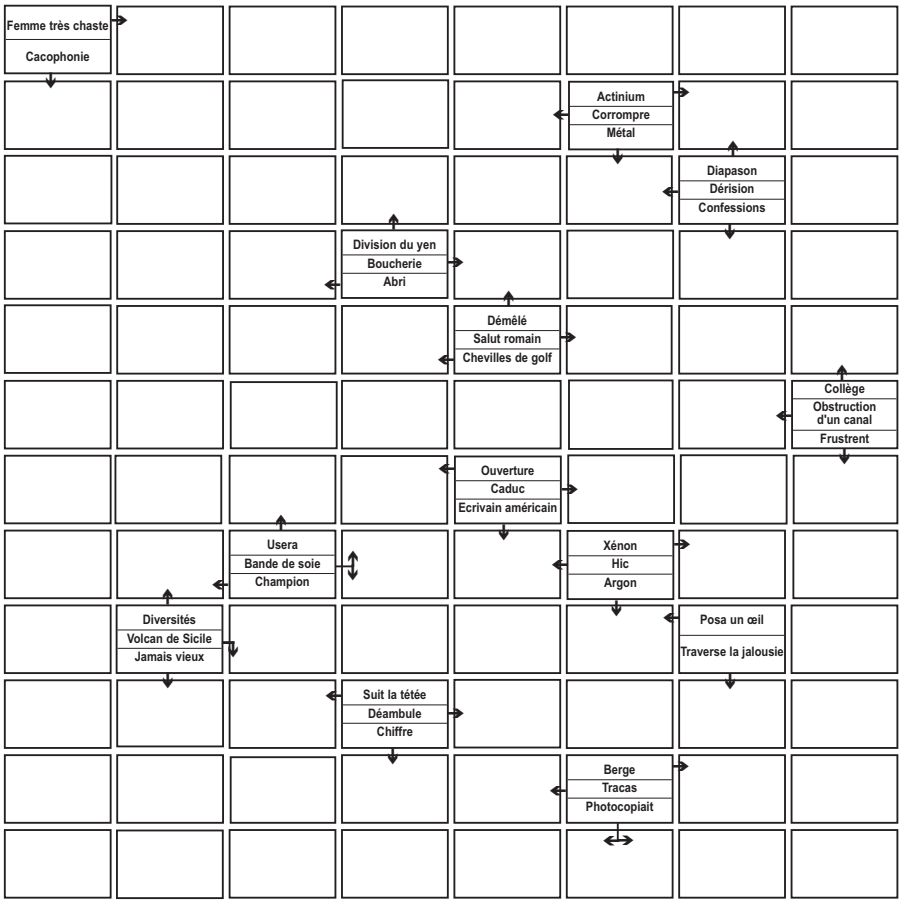
Préparation :

- Mélanger tous les ingrédients de la pâte, additionner les blancs d'œufs petit



à petit. La pâte doit être homogène, non collante et qui se ramasse facilement.
- Fariner le plan de travail et étaler la pâte en une abaisse de 3 cm.
- Découper des rondelles à l'aide d'un verre.
- Disposer sur une plaque sulfurisée et enfourner à peine 12 à 15 minutes dans un four préchauffé à 180°
- Dès la sortie du four, les plonger rapidement dans le sirop légèrement tiédi, les égoutter un peu puis les parsemer de pistaches concassées. Conserver dans une boîte bien fermée.

Mots fléchés n° 1419



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1418

Horizontalement

AVEUGLER
VANNE - MU
ART - LISE
NIECES -E

TORE - SUS
AL - LEUR -
GENER - NP
E - ERIGEE

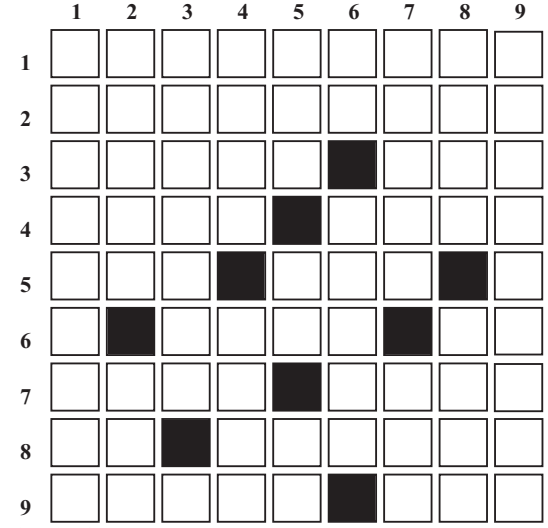
UBU - NA - S
SOFA - IFE
EU - INNEE
- CARIEES

Verticalement

AVANTAGEUSE -
VARIOLE - BOUC
ENTER - NEUF - A
UN - CELER - AIR

GELE - ERIN - NI
L - ISSU - GAINE
EMS - URNE - FEE
RUEES - PESEES

Mots croisés 9/9 n° 1419



HORIZONTALEMENT

1. Dresseras l'un contre l'autre - 2. Conviction - 3. Vociférer - Echine - 4. Services gagnants - Poids à jeter - 5. Indiscutable - Propulsés - 6. Crochet de boucherie - Grade - 7. Terme d'exclusion - Versant à l'ombre - 8. Nota bene - Cesse - 9. Monnaie de l'Equateur - Situation.

VERTICALEMENT

1. Circonstances - 2. Distingué - Roi de théâtre - 3. Litanies - 4. Défalques - Vedette - 5. Titre anglais - Mesure de vitesse - Degré de gamme - 6. Agent de liaison - Clarté - 7. Raboteux - Bouche d'oiseau - 8. Talus - Avaria - 9. Monnaies romaines.

SOLUTION N° 1418

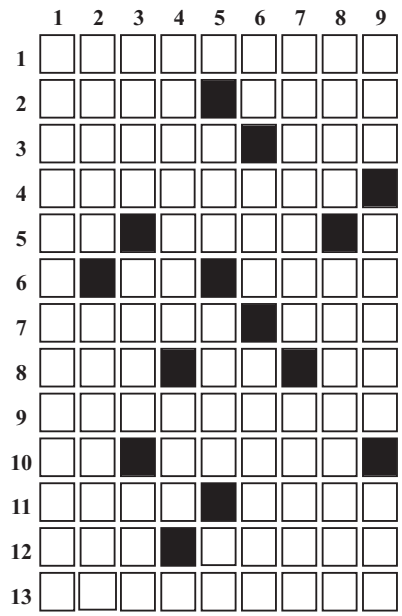
HORIZONTALEMENT

DEBOITEES
ECOS - ENTE
POISSER - R
R - SUA - API
ILE - SACRE
MIRA - HIER
EMIGRANT -
REE - ANEES
AS - PIERRE

VERTICALEMENT

DEPRIMERA
ECO - LIMES
BOISERIE -
OSSU - AG - P
I - SAS - RAI
TEE - AHANE
ENRACINER
ET - PRETER
SERIER - SE

Mots croisés 9/13 n° 1419



HORIZONTALEMENT

1. Brillant - 2. Mer de l'océan Indien - Protection - 3. Passionné - Après un numéro - 4. Membre du gouvernement - 5. Existes - Gâteux - 6. Indication d'origine - Travers - 7. Appelées - Fastidieuse besogne - 8. Ecole de cadres - Premier de la liste - Epuise l'agenda - 9. Chancelante - 10. Petite soudure - Fixée solidement - 11. Montrer sa joie - Qui a abusé des spiritueux - 12. Filet lumineux - Armer de voiles - 13. Laudative.

VERTICALEMENT

1. Produits du potager - 2. Chamboulements - Premier - 3. Cours français - Situation ou condition - Eau espagnole - 4. Abject - Vieux bovidé - 5. Ford en fut président - Supporté - Soldat américain - 6. Largeur d'étoffe - Mieux que l'express - Vaisseau - 7. Goût - Fils d'un frère - 8. Menace en l'air - Dépressions volcaniques - 9. Il doit être précis - Nappe de filets de pêche - Moment historique.

SOLUTION N° 1418

HORIZONTALEMENT

CHACHACHA
HUILE - ROI
EGEE - TIRS
NO - AMASSE
A - ANAR - JE
PAR - IDEE -
ABCES - NUL
NA - POUF - I
- TRANSIES

ETERNELLE
TOISE - ELU
AIN - ETRES
TRESSE - SE

VERTICALEMENT

CHENAPAN -
ETAT
HUGO - ABATTOIR
AIE - ARC -

REINE
CLEAN - EPARS
- S
HE - MAISONNEES
A - TARD - USE
- TE
CRIS - ENFILER -
HORSJEU - ELLES
AISEE - LISEUSE

SODUKU 148

Pour jouer au Soduku

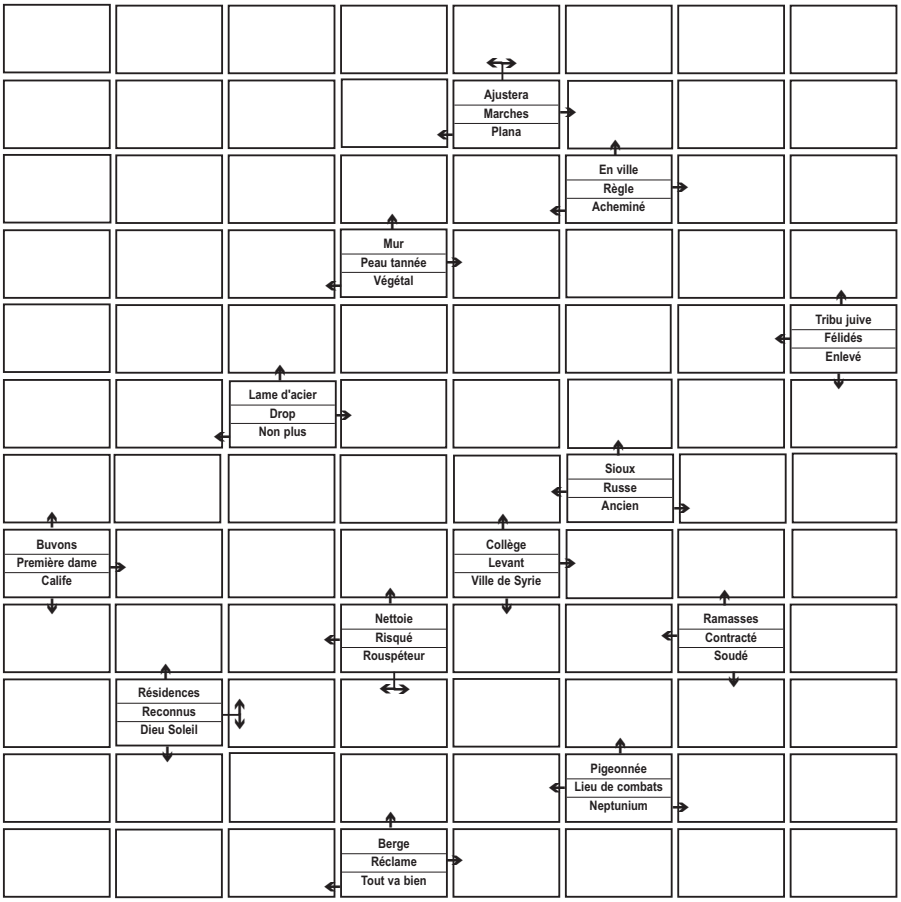
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		8	3				7	
3				9			8	
4	2				7		3	
5				6		4		3
			5		9			
7		4		1		8		9
	5		6				4	
	8	7		3				6
		6	6		5	3		

SOLUTIONS

4	1	3	2	9	6	5	7	8
5	9	2	3	8	7	1	6	4
6	7	8	4	1	5	2	3	9
2	5	7	9	4	3	6	8	1
8	6	9	7	2	1	3	4	5
1	3	4	5	6	8	7	9	2
7	8	6	1	5	9	4	2	3
3	2	1	8	7	4	9	5	6
9	4	5	6	3	2	8	1	7

Mots fléchés n° 1372



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1371

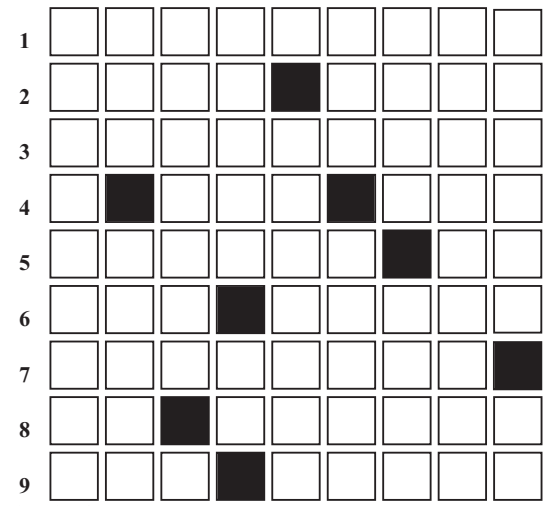
Horizontalement

EVOLUENT
SURE - RIO
CLIVES - U
AGEES - OR
RALE - TUT
RI - SOSIE
ERE - NA - S
- EMMURA -
R - MU - SIR
ACERE - DA
PAS - USER
TRAC - IRE

Verticalement

ESCARRE - RAPT
VULGAIRE - CAR
ORIEL - EMMELA
LEVEES - MUR - C
U - ES - ONU - EU -
ERS - TSARS - SI
NI - OUI - AIDER
TOURTES - RARE

Mots croisés 9/9 n° 1372



HORIZONTALEMENT

1. Personnes serviles - 2. Grivoise - Pour la main - 3. Etat de prisonnier de guerre - 4. Acide biologique - Piquant - 5. Asséchées - Note de musique - 6. Courroux ancien - Eprouves une souffrance - 7. Institution - 8. Dieu du Nil - Donne par testament - 9. Petite société - Passe au tamis.

VERTICALEMENT

1. Palmiers - 2. Indice pour photographe - Stop - 3. Rafistolée - 4. Malaxé - Chlore - 5. Insensés - 6. Train à grande vitesse - Antilope - 7. Caches - Sans exception - 8. Rends officiel - 9. Monuments - Réfléchi.

SOLUTION N°1371

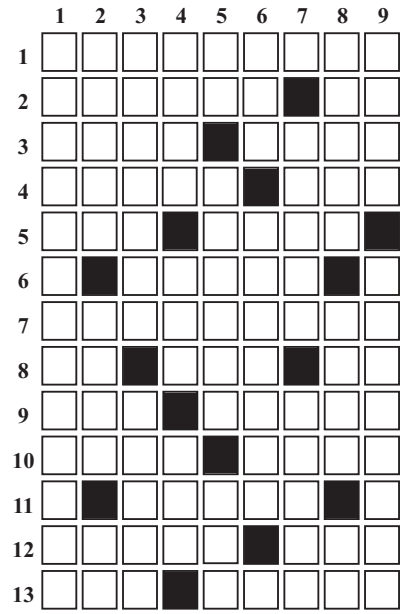
HORIZONTALEMENT

PROMESSES
REMISE - PI
EPI - TCHAD
DOTA - HATA
AS - CRANE -
TESTE - TRO
EREINTE - S
U - AVEREES
ROUE - ISSU

VERTICALEMENT

PREDATEUR
REPOSER - O
OMIT - SEAU
MI - ACTIVE
EST - RENE -
SECHA - TRI
S - HANTEES
EPATER - ES
SIDA - OSSU

Mots croisés 9/13 n° 1372



HORIZONTALEMENT

1. Détériorées - 2. Fait quitter en masse - Pascal - 3. Détester - Possessif - 4. Partir - Article défini - 5. Fête au village - Poissons - 6. Enduisit d'une préparation colorée - 7. Situées sur le côté - 8. Un tiers - Musette - En les - 9. Récipient de labo - Ensemble de la production d'une vigne - 10. Mèches rebelles - Mettre ensemble - 11. Récipient en verre - 12. Singe d'Amérique - Brillé - 13. Mémorisa - Crèvent l'écran.

VERTICALEMENT

1. Réinséreras - 2. Goba - Ville de Syrie - Non divulgué - 3. Marteau en bois à deux têtes - A l'ouest de la Chine - 4. Brun-rouge - Venus au jour - Sous la - 5. Bouquiné - Très justement - Ceux-là - 6. Terme de volley-ball - Suceur de sang - 7. D'un bout d'intestin - Maison avec jardin - 8. Rapières - Général américain - Ville de fouilles - 9. Marque l'absence - Opprimés.

SOLUTION N° 1371

HORIZONTALEMENT

NB - EPERON
TATAI - EST
EVINCE - SE
SENT - TUAS

VERTICALEMENT

DETERMI-
NANTES
ECHOUAGE -
BAVE
CLANS - NOE -
TIN
OUI - ELON-
GEANT
US - TSAR - APIC
- VETO - SERIE
- ET
R - OIES - AERE
- U
INFLUENT - OSSA
ROUE -
RASANTES
DECOUVRIR
ECLUSE - NO
THAI - TOFU
EON - TOILE
RUSES - EU -
MA - LASSER
IGNORE - NA
NEON - RATS
A - EGAIE - A

soduku 101

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

8	9							3
			3			9	6	
			9			7		8
	3		1		2			5
				9				
7			6		4		8	
3		5			6			
	1	9			8			
2							1	4

Solutions

9	4	2	6	3	5	7	8	1
1	6	7	8	9	2	4	5	3
5	3	8	1	7	4	9	2	6
8	2	1	3	4	7	6	9	5
6	7	9	5	2	1	3	4	8
3	5	4	9	8	6	1	7	2
7	9	5	2	1	3	8	6	4
4	1	6	7	5	8	2	3	9
2	8	3	4	6	9	5	1	7

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 — 20.55 : Les experts



Série avec Ted Danson, Elisabeth Shue…
Au cours d'une convention réunissant des collectionneurs d'objets macabres, un homme est assassiné. Le défunt est le cofondateur de cette bourse d'échanges de fétichistes de crimes et son associé ne lui connaît pas d'ennemis. Il a été tué dans un véhicule ayant appartenu à Lucas Reem, un tueur en série récemment exécuté pour ses crimes. Une première piste mène les enquêteurs à l'une de ses victimes.

CANAL+ — 21.00 : Discount



Comédie avec Olivier Barthelemy, Corinne Masiero…
Discount Dans un supermarché discount du nord de la France, les employés apprennent par leur patronne qu'ils vont bientôt perdre leur travail à cause de la mise en place de caisses automatiques. Il y a Gilles, qui s'occupe de son père, Christiane, qui a du mal à payer les traites de sa maison, Emma, qui élève son fils toute seule... Devant la menace du licenciement, Gilles convainc l'équipe du magasin de voler les marchandises bientôt périmées. Son but : organiser des ventes à bas prix dans un supermarché alternatif.

M6 — 20.55 : Recherche appartement ou maison



TÉLÉRÉALITÉ
Recherche appartement ou maison - au sommaire : clémentine Clémentine, 29 ans, célibataire depuis peu, vit chez sa sœur dans le 11e arrondissement de Paris après avoir dû quitter son appartement. Passionnée de mode, la jeune femme rêve d'acquérir un logement avec un grand dressing. Elle fait alors appel à Stéphane Plaza pour la guider dans ce premier achat. Quant à Grégoire, 32 ans, il vit dans un appartement par trop petit à Lyon avec son épouse Stéphanie, 29 ans, et leurs...

France 2 — 20.55 : Le chapeau de Mitterrand



TÉLÉFILM DRAMATIQUE - France (2014)
Le chapeau de Mitterrand Un soir de 1986, Daniel Mercier, comptable désavoué par son chef, décide de se faire une petite folie en allant déguster un plateau royal de fruits de mer dans un célèbre restaurant. S'installent à la table d'à côté le président de la République en personne avec deux amis. En partant, François Mitterrand oublie son feutre noir posé près de Mercier, qui s'en empare. Dans un geste irréfléchi, il met ce chapeau et sort dans l'indifférence générale. Ce couvre-chef va changer sa vie...

France 3 — 20.55 : Le messager



France (2015) - 1 saison / 1 épisode
Cette série documentaire se penche sur celles et ceux qui se battent pour sauver des espèces animales menacées. C'est le cas du Français Chanee qui, de Bornéo à Sumatra, en Asie, assure la survie de gibbons orphelins. La comédienne Véronique Jannot est allée à la rencontre de cet homme d'exception qui a réussi à créer Kalaweit, le plus grand centre de réhabilitation des gibbons au monde. A Bornéo, Chanee confie à l'actrice une mission importante : adopter la petite Alya, bébé ...

TV5MONDE — 21.00 : Syndicats, histoire d'un contre-pouvoir



SOCIÉTÉ - France (2014) - 1 saison / 2 épisodes
Autorisés par l'Assemblée nationale en 1884, les syndicats accompagnent les moments les plus marquants de l'histoire de France. Cette série documentaire saisit les ressorts du face-à-face salariat/patronat. Elle retrace les grandes avancées sociales : congés payés, journée de huit heures, retraite à 60 ans, Sécu, assurance chômage... Acquis par la lutte ou la négociation, ces droits constituent le socle de notre modèle social. Mais les syndicats français vont devoir s'adapter à une économie mondialisée sur fond de crise.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:10	12:35	15:09	17:31	18:54	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:14	12:39	15:15	17:37	18:59

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:29	12:53	15:28	17:50	19:13

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:13	12:44	15:30	17:53	19:11

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:35	13:00	15:36	17:58	19:21

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:40	13:05	15:42	18:04	19:26

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:42	13:08	15:45	18:07	19:29

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5365 - MERCREDI 25 RABIE EL AWAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	16°	11°
Oran	16°	10°
Constantine	12°	3°
Ouargla	18°	7°

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

Témoignages en direct des moudjahidine deux fois par semaine

Le musée national du moudjahid a pris la louable initiative d'inviter les moudjahidine, deux fois par semaine, le lundi et le jeudi après-midi, pour déposer leur témoignage vivant et en direct.



DR

A cet effet, un matériel audiovisuel de haute qualité a été mis en place afin de recueillir, dans d'excellentes conditions, ces témoignages et de pouvoir les insérer dans le très riche et dense patrimoine qu'abrite ce musée national du moudjahid sur la guerre de libération nationale. Le musée national du moudjahid, avec ses vastes espaces édifiés dans un style architectural d'avant-garde, constitue un sublime hommage rendu aux moudjahidine. Il rend cet hommage avec ses trésors d'archives, ses illustrations et fresques qui frappent l'imagination ainsi que par ses salles reproduisant magnifiquement des scènes tragiques ou héroïques des épisodes de la guerre de libération nationale.

Les valeureux artisans de ce combat libérateur sont hautement mis en valeur par des galeries de portraits individuels ou collectifs gigantesques, réalisés avec le plus grand soin afin de les immortaliser. Ces portraits concernent d'abord le groupe des 22 qui se sont réunis dans une maison d'un nationaliste au quartier du Clos Salembier et qui ont pris la décision historique du déclenchement de la lutte armée, le premier novembre 1954.

C'est ensuite le groupe des six qui, au cours d'une réunion à la Pointe-Pescade, passa à l'action avec la création de cinq wilayas, encadrant l'ensemble du territoire algérien et la nomination de leur chef respectif.

Ainsi, Didouche Mourad était à la tête du Constantinois et Larbi ben M'hidi était responsable de l'Oranie. Didouche Mourad est tombé au champ d'honneur quelques semaines après le premier novembre, alors que Larbi ben M'hidi est mort sous la torture en mars 1957. Les scènes de torture, d'ailleurs, pratiquées cruellement par l'armée coloniale, sont illustrées dans des espaces spécialement aménagés dans ce musée national du moudjahid. Avec un jeu approprié de son et de lumière, ces exactions inhumaines son reproduites, faisant frémir les plus insensibles. Ces actes intolérables sont encore poursuivis par la reproduction des scènes montrant l'exécution des condamnés à mort. Une autre salle du musée met en lumière l'audace et l'héroïsme des moudjahidine traversant les lignes mortelles des barrages électrifiés construits aux frontières de l'Algérie.

D'autre part, le musée renferme un grand nombre de vestiges de l'armée de libération nationale, tels que les différentes armes lourdes et légères utilisées ainsi que les appareils de transmission. Ainsi les témoignages vivants et en direct de ces rencontres hebdomadaires de moudjahidine viendront enrichir ce monumental patrimoine du musée.

Ils sont plus d'une dizaine à venir à chaque rendez-vous et à débattre a chaque fois d'un sujet différent. Ils sont issus des quarante-huit wilayas.

Agés, le plus jeune d'entre eux dépasse soixante-dix ans. Leurs témoignages seront soigneusement conservés, servant de sources inépuisables pour l'écriture de l'histoire. Ces moudjahidine contribueront par leurs récits vivants à transmettre le message de l'ardent patriotisme aux générations montantes.

Kamel Cheriti

ACCIDENTS DE LA ROUTE

39 morts et 1 480 blessés en une semaine

TRENTE-NEUF personnes ont été tuées et 1 480 autres blessées dans 1 236 accidents de la route entre le 27 décembre 2015 et le 2 janvier 2016, selon un bilan rendu public hier par la direction générale de la Protection civile. Le bilan le «plus lourd » a été enregistré dans la wilaya de Chlef où huit personnes ont perdu la vie et 60 autres ont été blessées dans 34 accidents de la circulation routière, a précisé la même source.

Les mêmes services ont par ailleurs effectué 1 126 interventions pour procéder à l'extinction de 746 incendies urbains, industriels et divers, a ajouté le communiqué. Les éléments de la Protection civile ont également effectué, durant la même période, 4 393 interventions pour la couverture de 3 936 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger. **R. N.**

BÉJAÏA

Plus de 2 200 retraits de permis durant le dernier trimestre

LA SÛRETÉ de wilaya a fait état de 2 214 retraits de permis durant le dernier trimestre de l'année 2015. Le bilan établi durant la même période fait également état de 100 accidents de la route ayant entraîné la mort de 9 personnes et causé des blessures à 119 autres. En matière de sécurité routière, il a été noté 290 délits routiers, 183 infractions de coordination, 5 956 amendes, 29 mises en fourrière et 33 975 contrôles de véhicule, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué qui nous a été transmis hier. **N. B.**

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP À BOUIRA

Découverte de 15 kg de produits explosifs, 2 bombes et 2 canons

QUINZE kilogrammes de produits explosifs, deux bombes et deux canons de confection artisanale ont été découverts lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Bouira, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Bouira (1re région militaire) a découvert, le 4 janvier 2016, quinze kilogrammes de produits explosifs, 2 bombes et 2 canons de confection artisanale», précise la même source. D'autre part, les éléments de la Gendarmerie nationale de Tlemcen (2e région militaire) «ont arrêté un contrebandier et saisi un camion, 25 quintaux de denrées alimentaires, 546 kilogrammes de kif traité et 8 215 litres de carburants». Par ailleurs, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e région militaire), «ont appréhendé 9 contrebandiers et saisi un camion, 3 véhicules tout-terrain, 6 détecteurs de métaux, 2 marteaux-piqueurs, une moto et 1 080 litres de carburant», ajoute le communiqué. **R. N.**

DRAÂ BEN KHEDDA

Assassinat d'un sexagénaire

LA CITÉ DNC de Draâ Ben Khedda a été violemment secouée avant-hier suite à l'assassinat d'un des siens, un sexagénaire. De leur côté, une fois alertés, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de Draâ Ben Khedda, territorialement compétents, se sont vite déplacés sur les lieux de la tragédie. Nous avons appris que les enquêteurs sont déjà sur une sérieuse piste devant mener vers le ou les auteurs de l'homicide qui, de toute évidence, a été planifié. Toujours est-il que le Jeune Indépendant a reçu deux versions sur ce fait tragique. La première : la victime, qui venait de quitter un bureau de poste où elle a perçu de l'argent, a été suivie par un groupe de malfrats qui l'a mortellement agressée avant de lui subtiliser son argent. La seconde : le malheureux sexagénaire aurait été tué par une personne proche. L'enquête suit son cours.

Saïd Tissegouine